ANARCHO SYNDICALISME !

ISSN 1240-0009
CCPAP 0916 S 89086

/// IDENTITE /// NOS ANCETRES LES BACTERIES ///
/// TRAVAIL /// REVENU UNIVERSEL / UNE FAUSSE BONNE IDEE ? /// MOLEX, UNE "VICTOIRE" AU GOUT AMER /// SUICIDE DANS LES HOPITAUX /// FAKIR /// MIDI-PYRENNEES : 4 OUVRIERS DU BATIMENT SUICIDES EN QUELQUES MOIS PAR LEUR CONDITIONS DE TRAVAIL
/// ZAD DU TESTET /// MAIS OU EST DONC PASSE LE CLOWN A VAOUR /// RETOUR SUR LE PROCES DU BARRAGE DE SIVENS /// NDDL : DES NOUVELLES DU FRONT
/// DOSSIER : PENSER LES LUMIERES /// LES LUMIERES ET L'ESCLAVAGE /// UNE LECTURE DE "QU'EST CE QUE LES LUMIERES" /// LUMIERES D'AUJOURD'HUI EN PAYS MUSULMANS
/// SOCIETE /// PARCOURS D'UN FRERE ///
/// REFUGIES /// LES FAMILLES DE REFUGIES SYRIENS GAGNENT EN APPEL CONTRE HABITAT - TOULOUSE
/// REACS ET BIGOTS /// RAISON DE LA LIBERTE OU RAISONS DE LA SOUMISSION : IL FAUT CHOISIR

NOS ANCETRES LES BACTERIES,

REPONSE A SARKOZY ET A TOUS LES NATIONALISTES

2 EUROS /// N°151
OCT - NOV 2016

CNT AIT | RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

NOS ANCETRES LES BACTERIES

Le débat relancé par Sarkozy autour de « Nos ancêtres les Gaulois » a fait couler un flot de commentaires.

A entendre tous ceux qui se sont exprimés, il serait déterminant pour notre avenir de savoir si nos ancêtres étaient Celtes, Romains, Francs ou Africains.

Mais pourquoi s'arrêtent-ils en chemin dans cette recherche de nos origines ? A remonter dans l'histoire, qu'ils ne s'arrêtent pas en chemin, qu'ils remontent jusqu'au bout !

Du strict point de vue scientifique, tous les animaux de la planète ont un ancêtre commun, et cet ancêtre, c'est le premier être unicellulaire apparu, une bactérie. C'est à partir d'elle que se sont développés les premiers êtres vivants multicellulaires, puis des êtres de plus en plus complexes, dont l'être humain*1. Tout ce qu'il devrait y avoir à dire, au niveau politique sur la question c'est que, in fine, nos ancêtres sont des bactéries, et, si on ne veut pas remonter au bout du bout, ce sont les hominidés. Sur le plan biologique, l'espèce humaine est une et indivisible.

Ceux qui systématiquement oublient cette réalité le font dans un but partisan, pour servir leurs intérêts. Ils découpent les populations en communautés historiques (« les peuples ») et veulent leur imposer une fixité qu'elles n'ont jamais eue. Suivant ce raisonnement fallacieux, aucun être humain ne saurait être libéré de ce déterminisme historique qu'est « la tradition ».

Pourtant, que nos aïeux soient des Gaulois ou des Shadocks nous n'avons aucune tendance génétique à manger du sanglier ou à pomper de l'air.

La croyance à une sorte de « génie des nations » (selon une expression ancienne) que sous-tendent des croyances comme « Nos ancêtres les Gaulois », est absurde et ne repose sur rien. Ce « génie », cette « spécificité » étant tout au plus une série de stéréotypes, d'invention récentes ou d'habitudes sans intérêt*2.

Une telle croyance nie la multitude de possibilités dans la « façon d'être » que possède à la naissance chaque individu. Elle l'oblige à se conformer à un mythe, à reproduire, à respecter et à défendre le pseudo-héritage national. Avec toutes les conséquences que cela entraine : sur le plan individuel un musèlement, sur le plan collectif la guerre. Il n'est que d'observer l'histoire et l'actualité pour constater combien ces croyances, base de tous les nationalismes, sont meurtrières. C'est les armes à la main que les mythes nationaux finissent par être défendus quand ils sont exacerbés. Et l'histoire montre le ridicule de la chose : telle « nation » ennemie héréditaire et irréconciliable de telle autre pouvant devenir, à tout moment sa meilleure alliée, voire fusionner avec.

Les critiques de l'historiographie officielle sont, elles mêmes, rarement impartiales*3. Elles visent en général à remplacer une mythologie par une autre. Si les politiques ont chipoté en chœur sur les gaulois, ils sont beaucoup moins pointilleux pour dénoncer les fantaisies historiques dès qu'on parle de « Nos ancêtres les Occitans, les Catalans ou les Bretons ». Ces nouvelles mythologies sont avalées tout crues par beaucoup de ceux qui se gaussent des Gaulois. L'hôpital a toujours eu une tendance marquée à se moquer de la charité. ///

_1.- Rappelons, à ceux qui entretiennent la confusion, que l'évolution est un fait scientifiquement validé. Il existe par ailleurs diverses théories de l'évolution qui cherchent à expliquer ce fait validé et qui, elles, sont sujettes à discussion. _2.- Ainsi, pour ce qui est de « Nos ancêtres les Bretons » : « ... comme le note avec désespoir un sociologue du mouvement breton, il ne reste qu'un trait indéniablement breton : un goût très net pour le beurre salé. » http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article759. _3.- Voir notre critique de la construction du roman national « La vérité historique, première victime du nationalisme » (2010) http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article348,

ANARCHOSYNDICALISME !

CNT/AIT , 7 rue St Rémésy, 31000 Toulouse

contact@cntaittoulouse.lautre.net

ABONNEMENTS

Tarif normal : 10€

Abonnement de soutien : 20€

Chèques à l'ordre de :

CDES - CCP 3087 21 H Toulouse

A l'adresse : CDES, 7 rues St Rémésy 31000 Toulouse

Pour tout problème d'abonnement :

abonnement@cntaittoulouse.lautre.net

POUR SAVOIR SI VOUS ETES A JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :

Le numéro qui figure en bas de la bande -adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. s'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur.

REPRODUCTION DES ARTICLES

LA REPRODUCTION DE NOS ARTICLES EST LIBRE SOUS RESERVE D'ETRE PRECEDE DE LA MENTION : "Anarchosyndicalisme ! 151 Octobre - Novembre 2016 cntaittoulouse.lautre.net"

ANARCHOSYNDICALISME ! publication bi-mestrielle de la CNT-AIT Grand Sud 7 rue St Rémésy 31000 Toulouse - imprimé le 05 octobre 2016 sur les presses d'Axion-Repro 9 rue Bessières, Montauban- directeur de la publication : Entremond Nicole

REVENU UNIVERSEL : UNE FAUSSE BONNE IDEE ?

Un rapport, récemment remis au Premier ministre et visant à restructurer les *minima* sociaux s'inspire, dans une de ses propositions, de la notion de « revenu universel ». Ce projet n'en étant à l'heure actuelle qu'au stade embryonnaire, il est impossible d'en préciser l'ensemble des tenants et des aboutissants. En soi, l'idée que chacun puisse disposer, quelles que soient les circonstances, d'un revenu lui permettant de vivre, est bien entendu sympathique. Encore faut-il se demander si, par hasard, nos gentils gouvernants (présents et à venir) n'auraient rien à cacher là-dessous. Au vu du comportement du pouvoir envers les « sans-dents » et autres gens d'en bas, il est pour le moins prudent de se poser la question.

L'idée de base est de fournir à l'ensemble des membres d'une communauté sociale un revenu minimum capable de pallier les besoins vitaux, primaires .Cela sans aucune condition préalable de ressources ni aucune obligation de travail. Les individus désireux de travailler pouvant cumuler ce revenu de base avec le salaire déterminé par leur activité professionnelle. Différentes visions du revenu de base s'opposent à l'heure actuelle, offrant un large éventail de conceptions, allant de certains néomarxistes à des libertariens. Elles s'accordent cependant dans l'ensemble pour procurer ce revenu minimum à tous les individus, de leur majorité jusqu'à leur mort.

Une telle mesure permettrait selon ses supporters d'éradiquer la pauvreté. A première vue cela semble tomber sous le sens. En attribuant une dotation minimum à tous, même les plus pauvres d'entre nous posséderaient au moins de quoi survenir à leurs besoins les plus essentiels. Mais, est-ce si évident ? Une des premières choses qui peut se produire, c'est que, plus ou moins progressivement, les produits de base renchérissent, c'est-à-dire que les vendeurs adaptent leurs prix aux possibilités financières des clients. Un exemple type nous est fourni actuellement par le prix des médicaments : ce prix n'est pas fixé en fonction de ce que l'on pourrait appeler les « réalités économiques » (coût de la recherche, des matières premières, de la production…) mais, pour la France, en fonction de ce que les laboratoires pharmaceutique estiment que la Sécurité sociale « peut cracher au bassinet ». Ainsi, certains médicaments sont vendus jusqu'à 200 fois leur prix réel[*1].

Si un revenu universel sans condition de ressources était attribué, il produirait plus que probablement une augmentation des prix, et il y a fort à parier que les pauvres resteraient donc proportionnellement toujours aussi pauvres et ne pourraient aucunement améliorer leurs conditions matérielles.

En l'état actuel, le projet de loi servant de point de départ à cet article n'est pas encore arrivé à maturité. Contrairement au revenu vraiment universel, il ne se propose d'allouer cette allocation qu'en dessous d'un certains niveau de revenu des ménages, cela pour tous les individus majeurs. Il serait peut être plus juste — mais moins électoraliste — de prendre également en compte le revenu des parents. Je pense ici aux jeunes et notamment aux étudiants. Une augmentation des revenus de l'ensemble d'une classe d'âge, ici les 18-25 ans, se reportera sur les prix des produits qu'ils consomment. En particulier, cela se traduira probablement par une augmentation des loyers des chambres, studios et T1. C'est d'ailleurs ce qui a pu être observé, il y a une quarantaine d'années. Pour permettre aux étudiants de se loger, la mesure prise à l'époque avait été une allocation logement pour tous les étudiants, sans condition de ressources. Résultat ? Une augmentation générale des loyers des chambres, studios et T1 ; les propriétaires « intégrant » d'emblée l'allocation dans le prix et y ajoutant, grosso modo, le prix antérieur. Résultat de ce résultat : les étudiants des couches moyennes et supérieures ont pu continuer à se loger, les étudiants venant de milieux populaires ont continué à galérer. On est en droit de penser qu'un revenu sans condition de ressource des parents provoquera un résultat identique et que les jeunes défavorisés le resteront.

Dans sa version libertarienne assumée, le revenu de base pourrait venir se substituer aux autres prestations sociales et minimas sociaux. Ce qui est mis en avant, c'est le souci de « simplification administrative ». Derrière cette « simplification », ce qui se profile, c'est une privatisation des services publics comme la santé et l'éducation ; car, dans cette logique, le revenu universel s'accompagne en quelque sorte d'une obligation personnelle « d'économiser » pour faire face aux coups durs mais aussi de tout gérer pour répondre à l'ensemble des besoins. La fracture entre des services « low cost » pour les pauvres et services « bios » pour les bourgeois ne fera que s'aggraver.

Les partisans du revenu universel s'appuient sur des expériences réalisées, notamment en Namibie et en Inde, pour conforter leurs théories. Ils soulignent que le niveau de vie des habitants des régions où ce système a été instauré est meilleur qu'auparavant. A priori, il n'y a pas lieu de remettre en cause cette observation, mais il est indispensable de la contextualiser. Ces expériences sont faites à toute petite échelle sur des zones géographiquement restreintes (un millier de per-

sonnes pour reprendre l'exemple Namibien), de ce fait, si elles entraînent un renchérissement du coût de la vie, il est limité, contrebalancé par le reste de la région ou du pays. Ceci dit, il serait intéressant de savoir si ces mesures n'ont pas entraîné une dégradation des conditions de vie des populations des zones limitrophes.

Un autre argument avancé en faveur du revenu universel est qu'il permettrait au travailleur de ne plus être dans l'obligation économique d'accepter n'importe quel emploi qu'on lui proposerait, puisqu'il disposerait d'un minimum vital. Il pourrait refuser les travaux les plus pénibles et les moins valorisants. D'autre part, n'étant pas dans l'obligation de travailler, les individus pourraient employer leur temps ainsi disponible à des activités bénévoles, socialement utiles mais considérées comme non rentables.

Cette argumentation pose deux question, directement celle sur le travail (en particulier les travaux pénibles), indirectement celle des salaires. Concernant ce dernier point, sachant que les salariés disposeraient déjà d'un revenu minimum, les patrons pourraient imputer ce bonus dans les salaires qu'ils versent. C'est-à-dire faire ce que les propriétaires ont fait pour le logement étudiant dans l'exemple que nous donnons plus haut. Dans cette hypothèse, le niveau de vie resterait le même pour les ouvriers et autres salariés, le revenu universel se traduisant simplement comme une augmentation des bénéfices des patrons !

Le premier point soulevé (la question du travail) mériterait un plus large développement que celui que permet cet article. Parasité par les capitalistes, le travail est de nos jours essentiellement une corvée destinée à les engraisser. Mais, il serait nécessaire de garder en ligne de mire que, dans toute société il y a — et il risque d'y avoir longtemps encore — des tâches nécessaires, indispensables même, mais pénibles et difficiles. Sur ce point, il me semble nécessaire de garder en ligne de mire l'aboutissement de la réflexion des générations de libertaires (et d'anarcho-syndicalistes en particulier) qui nous ont précédés et qui se résume dans l'adage : « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ». Cela suppose que ceux qui sont en état de le faire se partagent le travail qu'il soit facile ou difficile. C'est la base de la solidarité sociale. Sinon cela veut dire que les tâches pénibles mais indispensables seraient « confiées » (c'est-à-dire, dans les faits, imposées) à d'autres (main d'œuvre immigrée ou tâches délocalisées), ce qui est, de mon point de vue, totalement inacceptable.

Il faudra donc être très attentif à tout ce qui risque de se passer autour de la notion de « revenu universel ». Nous ne devons pas accepter que cela se traduise, in fine, par une augmentation de la pauvreté ici, ni par une augmentation de la misère ailleurs dans le monde. C'est d'ailleurs pourquoi on peut affirmer que c'est plus que d'une « réforme » dont le monde a besoin.

///

_1.- Voici un exemple précis que donne « Médecins du Monde » : un médicament, le Glivec, a révolutionné le traitement de cancers rares du sang et de la moelle osseuse. Ce traitement coûte entre 2 270 et 3 400 euros par mois en France selon le dosage, soit jusqu'à 40 000 euros le traitement pour un an – sachant que la durée de traitement va de quelques mois à plusieurs années. Selon Andrew Hill, pharmacologue et chercheur à l'université de Liverpool, si l'on prend en compte le coût réel de production du Glivec, auquel on ajoute le coût des autres étapes de fabrication et du transport, avec une marge bénéficiaire de 50 %, le médicament pourrait être vendu moins de 200 euros par an. Ce médicament est donc vendu 200 fois plus cher qu'il ne devrait. Médecins du Monde souligne que n'est qu'un exemple, que les traitements contre les autres cancers, contre l'hépatite C,… suivent la même logique de racket.
Référence :https://leprixdelavie.medecinsdumonde.org/fr-FR/une-leucemie-c-est-en-moyenne-20000-pourcent-de-marge-brute

AIR FRANCE : QUI SONT LES VOYOUS ?

A en croire le gouvernement, les patrons et nombre de spécialistes du monde du travail, la lutte de classe serait à ranger au musée. Pourtant, les antagonismes de classe s'expriment clairement, consciemment ou pas dans les actes, les discours, les paroles des acteurs du mouvement social. L'affaire de la chemise arrachée d'un DRH d'Air France en constitue un exemple. Le 5 octobre 2015, à Roissy, une foule de salariés manifestant contre un plan anti-social de 2 900 licenciements, houspille et bouscule des directeurs. L'un d'entre eux perd sa chemise. Cinq salariés sont immédiatement licenciés pour faute lourde, le licenciement de l'un d'entre eux, délégué syndical est refusé par l'inspection du travail au motif que la faute reprochée « pousser et bousculer un autre salarié en direction du DRH » n'est pas avérée et que « les faits ne permettent pas d'établir l'existence d'une faute lourde... ». Quelques semaines plus tard, déjugeant l'inspection du travail et au mépris des faits, (la scène a été filmée) la ministre du travail confirmait le licenciement du salarié. Rappelons que pour l'inspection du travail, « il est impossible de déterminer avec certitude » si le délégué licencié « bouscule des salariés volontairement, ou est lui-même chahuté ».

Les 27 et 28 septembre, les deux partis, travailleurs licenciés contre direction d'Air France, se retrouvaient au tribunal correctionnel de Bobigny pour établir les responsabilités. Le procureur a requis des peines de deux à quatre mois de prison avec sursis à l'encontre des cinq ouvriers accusés de violence (ça fait cher la chemise !). Dans son réquisitoire, il a comparé les ouvriers à des « voyous », des « casseurs » - les casseurs d'emploi étant, bien sûr, des gens bien sous tous rapports - s'étant assemblés en « essaim, en horde, en meute » pour envahir le siège d'Air France. Tant et si bien que l'avocate d'un des prévenus sera amené à déclarer : « Mon client n'est ni un loup, ni un chien. C'est un être humain avec un cerveau ». Après deux jours de procès, l'interrogatoire des témoins (les témoignages des vigiles sont pleins de contradictions), et le visionnage des vidéos, le tribunal est incapable de se déterminer. Un défenseur des accusés déclare : « Il y a autant d'interprétations que de visionnages » et le président du tribunal renchérit : « Personne ne sera jamais d'accord sur ce qu'on voit dans ces vidéos ». La décision de la ministre du travail de valider le licenciement du délégué syndical prend alors tout son sens : il s'agit d'une manœuvre politique, d'une vengeance de classe à l'encontre de salariés défendant leurs droits. ///

MOLEX, UNE "VICTOIRE" AU GOUT AMER

L'année 2009 a été le théâtre d'une lutte très dure opposant les dirigeants de l'usine MOLEX de Villemur-sur-Tarn à leurs salariés. L'usine avait été rachetée par un groupe américain qui avait pour seul but de transférer l'activité de MOLEX et des autres filiales européennes vers les États-Unis. Pour cela il a été mis en place une série de « plan sociaux », plus exactement des plans de licenciement, très violents et surtout sans aucun fondement juridique. En effet, l'usine de MOLEX était, elle, bénéficiaire. Malgré cela, le groupe a quand même mis en route le plan de licenciement. La justice a une première fois annulé ce plan car jugé illégal. Pendant cette période, des affrontements très durs ont eu lieu. Si les syndicats ont, comme à leur habitude, servi les patrons au lieu des travailleurs, ces derniers ont fait montre d'une combativité exemplaire. Ils ont multiplié les manifestations et sont allés jusqu'à séquestrer des DRH. Cela a fait grand bruit à l'époque dans les médias qui stigmatisèrent, bien entendu, « les violents travailleurs » qui pourtant étaient dans leur droit. Il est vrai que c'est plus facile de taper sur des travailleurs qui se défendent face au cynisme de leur employeur, vu le rapport de force déséquilibré. Finalement les syndicats ont orienté les travailleurs vers la voie légale afin d'aider les patrons à liquider l'entreprise.

A la CNT-AIT nous avions fait alors aux travailleurs la proposition d'occuper l'usine et empêcher ainsi qu'elle ne soit vidée de ses machines afin de reprendre la production. Etant dans leur droit, ils auraient à terme eu gain de cause et conservé leurs emplois. Ce fut peine perdue, les belles paroles des syndicalistes et les vigiles embauchés par la direction ont empêché les MOLEX de retourner dans l'usine et ce fut la fin de la lutte. Sans machine, sans moyens de production la défaite était consommée. En septembre 2009 les travailleurs votèrent la fin de la mobilisation.

Huit ans après, la justice a tranché en faveur des ex-MOLEX et leur à accordé une prime de 7 millions d'euros à titre de dédommagement pour licenciement abusif. C'est une victoire au goût amer pour ces travailleurs dont certains survivent difficilement du RSA et dont beaucoup n'ont jamais retrouvé de travail stable. Sans compter que le groupe peut encore se pourvoir en cassation pour faire traîner l'affaire plus longtemps, et cela, on se doute, au détriment des ex-MOLEX.

///

SUICIDE DANS LES HOPITAUX

Tout le monde se souvient de la vague de suicides chez France Telecom entre 2008 et 2009. Ce fut un véritable choc pour la société, du fait que cela touchait des cadres censés être privilégiés, et aussi par le fait que l'on savait déjà que c'était la politique de management de l'entreprise qui poussait au suicide. Sept ans plus tard, l'entreprise est mise en examen pour harcèlement moral dans le cadre de cette affaire. La direction est soupçonnée d'avoir mis la pression aux salariés pour les pousser au départ. Pour en arriver au suicide de 35 salariés en moins d'un an, il fallait vraiment que le traitement infligé fût des plus brutaux ... Au vu du scandale que cela produisit dans l'opinion publique, on aurait pu penser que ce genre de chose ne se reproduirait pas, et encore moins au sein d'une institution publique. Pourtant, depuis quelques mois, une situation similaire commence à s'installer dans un service public qui, paradoxalement, a pour mission de soigner les gens. Et le bilan continue de s'alourdir, après le suicide de ce cardiologue de l'hôpital Georges-Pompidou en décembre 2015 pour des motifs semble-t-il de harcèlement, en juin dernier, ce sont pas moins de trois travailleurs de l'hôpital public qui se sont donné la mort. Depuis, deux autres noms sont venus allonger la liste des suicides dans le secteur. Et tous les acteurs de la santé publique sont

unanimes : les conditions de travail extrêmement dégradées sont à l'origine de ces morts. Car en plus de la suppression de 22 000 postes d'ici 2017 voulue par Madame Touraine, il y a les postes non remplacés, le management agressif, les repos non respectés … et la liste s'allonge. Et c'est pareil dans les maisons de retraite et autres établissements de santé. La politique antisociale de l'État, qui va toujours plus loin dans la dérégularisation de tous les secteurs de la société, dans sa folie libérale, à un coût humain et social très fort. Non seulement les patients vont devoir faire face à un accroissement des frais médicaux – cela mettant fin au modèle français remarquable en la matière – mais la pression sur les personnels leur fait courir de gros risques et va aussi aboutir à baisser de façon notable la qualité des soins dispensés. On peut aussi s'attendre à ce que la loi travail (El Khomry – MEDEF) ait un effet très négatif dans le secteur, à court et moyen terme. Encore une fois, on constate que les syndicats, bien loin de résister au rouleau compresseur libéral, ne font qu'accompagner la tendance, en versant ici et là des larmes de crocodile. Pour finir, on peut pointer du doigt le cynisme de nos dirigeants qui stigmatisaient les manifestants anti-loi travail en pointant du doigt les trois vitres abîmées de l'hôpital Necker (Paris) lors d'une manifestation. Aidés par le prisme déformant des médias, ils insinuaient que c'était une attaque grave contre l'hôpital public. Chacun se fera son idée sur la gravité des attaques respectives... ///

FAKIR

Le grand Larousse universel donne du mot « fakir » la définition suivante : « Nom donné en Inde à des ascètes aux pouvoirs extraordinaires dont certains font commerce. Ce terme est devenu péjoratif. »

En clair, le fakir est une sorte de magicien qui trompe le public en lui faisant croire qu'il possède des capacités extraordinaires.

Par ailleurs, ce nom est celui d'une revue de critique sociale de gauche. Cette revue et son directeur, François Ruffin, ont produit et réalisé un film très largement médiatisé : « Merci patron ». Ce film relate la lutte d'une famille d'ex-salariés du groupe LVMH dirigé par Bernard Arnault, une des plus grandes fortunes de France, qui à la suite de son licenciement pour cause de fermeture d'usine et délocalisation va être expulsée de son logement. François Ruffin prend les choses en mains et obtient après de nombreuses péripéties (interventions lors de l'assemblée générale des actionnaires, chantage...) la réintégration du salarié dans une entreprise et des indemnités.

Le film est mené sur un ton plein d'humour et c'est un vrai bonheur de voir étalées au grand jour la maladresse et la duplicité du porte parole de Bernard Arnault confronté à l'omniprésent François Ruffin. Le directeur de la revue Fakir est en réalité la véritable vedette du film. C'est lui qui détermine la stratégie, interpelle ses opposants, mène les actions, formule les revendications et tourne en ridicule les sbires de B. Arnault… il est partout et va même jusqu'à se grimer pour se faire passer pour le fils des licenciés lors d'un débat. Finalement, cette lutte n'est plus la lutte de salariés contre leur patron, c'est la lutte de Ruffin et de Fakir contre Bernard Arnault, et s'il est très pédagogique de voir que même l'un des plus grands patrons de France peut être amené à capituler face à des revendications, il est attristant de voir des ouvriers ramenés au rôle de simples comparses, de faire valoir d'une vedette des médias alternatifs. Dans ce film, François Ruffin apparaît comme une sorte de Zorro, ce personnage de série télévisée qui a enchanté des générations d'adolescents. Dans la colonie espagnole du Mexique, un fils de riche propriétaire et donc membre de la classe dominante prend fait et cause pour des petites gens du peuple, victimes de la cupidité de fonctionnaires véreux et les défend en ridiculisant ses adversaires. Le héros masqué occupe tout l'écran, fixe les stratégies, accomplit exploit sur exploit et sous les yeux des personnes lésées, totalement passives et réduites au rôle de spectateur, finalement les rétabli dans leurs droits anciens. Mais là se limite son action car si Zorro, digne représentant de la classe dominante, s'engage dans la lutte en lieu et place des exploités, c'est pour protéger en fin de compte l'ordre social existant que des excès d'injustice pourraient menacer en poussant le peuple à se révolter. Zorro se bat pour une société apaisée, dans laquelle les pauvres acceptent sans rechigner leur condition et dans laquelle les riches peuvent paisiblement jouir de la fortune réalisée en exploitant « en douceur » leurs employés. A la fin de chaque épisode, le héros abandonne son masque, sa cape et son épée pour retrouver son ranch, sa dulcinée, ses propriétés... et ses serviteurs. Pour que la société fonctionne calmement, il faut absolument gommer les injustices excessives nous dit cette série télévisée et c'est bien également ce à quoi s'attache, en dernière analyse, François Ruffin. En dénonçant « l'excessive » fortune de Bernard Arnault, « l'excessive » violence du licenciement des ouvriers, il plaide pour un capitalisme plus soft, prétendument plus moral. Il se garde bien d'évoquer la possibilité d'un autre futur, de rapports sociaux égalitaires, d'un monde sans hiérarchie, il ne faut pas surtout pas laisser entrevoir que l'ordre social actuel, fondamentalement injuste, inégalitaire et mortifère pourrait être révolutionné ; il n'évoque donc jamais les valeurs d'entraide, de solidarité, les méthodes d'action directe (c'est-à-dire la prise en main collective de leur problème par les intéressés eux-mêmes) et de démocratie directe, toutes choses qui sont partie intégrante du patrimoine du mouvement ouvrier. De même, il se garde bien de manifester de l'empathie pour les travailleurs roumains qui produisent à présent les vêtements autrefois fabriqués en France ; le seul roumain visible dans le film, responsable de l'usine, cynique et arrogant, ne peut que susciter chez le spectateur la peur de l'étranger et le repli sur des valeurs nationalistes. Pour combattre les excès des patrons-voleurs, François Ruffin nous propose ses méthodes, son équipe, son journal ; il se présente comme le sauveur et ce long métrage a tous les caractères d'un film publicitaire vantant ses mérites. Ainsi, la dernière partie est réservée à la célébration de la victoire de Fakir et de Ruffin, avec défilé, chants, danses, etc., etc. Ce final en apothéose qui célèbre la défaite de Bernard Arnault (le licencié retrouve un emploi et perçoit des indemnités) a un coté indécent car il néglige le sort pitoyable de la majorité des salariés licenciés lors de la fermeture de l'usine. Il constitue en fait un appel à soutenir Fakir, à le lire, à s'abonner. En transformant ainsi la lutte de classe en un spectacle dédié à sa glorification, François Ruffin et Fakir se comportent en politiciens uniquement soucieux de leur image et de leur place dans la société. Comme Zorro qui fascine les populations avec son accoutrement et ses exploits, François Ruffin se donne les apparences d'une pseudo radicalité pour obtenir l'adhésion des populations déshéritées. En réalité, ils contribuent ainsi, au maintien du système de domination. Les paroles du communard anarchiste Eugène Pottier dans L'Internationale sont toujours d'actualité :

"Il n'est pas de sauveurs suprêmes Ni dieu, ni césar, ni tribun Producteurs, sauvons nous-nous mêmes. Décrétons le salut commun !" ///

MAIS OU EST DONC PASSE LE CLOWN A VAOUR?

Vaour, petit village qui se situe dans le Tarn à une vingtaine de kilomètres de Sivens, est réputé pour son festival du rire subventionné, entre autres, par le Conseil départemental du Tarn. Sivens, quant à lui, est réputé pour son projet inutile de barrage, déclaré illégal par le tribunal administratif, un barrage pour une poignée d'intéressés soutenus par la FNSEA et ses milices. C'est aussi le symbole d'un entêtement de l'État et des Conseils départementaux du Tarn et du Tarn et Garonne, caractérisé par des violences policières sans précédent se soldant par la mort d'un militant écologiste et pacifiste.

CRIME DE LESE-MAJESTE A VAOUR LE 3 AOUT 2016

Lors de la soirée d'inauguration de ce festival du RIRE, au moment de la prise de paroles des officiels et plus précisément de celle de Thierry Carcenac, sénateur et toujours président du Conseil départemental du Tarn, des petits plaisantins ont déroulé une banderole sur laquelle était écrit NON AU BARRAGE. Le roitelet a été joyeusement hué par une partie des festivaliers présents. Pourtant, « Ce n'était pas le moment de faire de la politique » disent les élus effarouchés, les organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond. Mais c'est quand le moment de rappeler que le tribunal administratif a annulé :

- la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de barrage de Sivens (arrêté inter-préfectoral du 2 octobre 2013 des préfets du Tarn et du Tarn-et-Garonne),
- l'autorisation de défrichement (arrêté du préfet du Tarn du 12 septembre 2014),
- la dérogation à la loi sur la protection des espèces protégées (arrêté du préfet du Tarn du 16 octobre 2014)*1 ?

Carcenac en s'appuyant sur ces arrêtés et en s'entêtant pour réaliser ce projet inutile agissait en toute illégalité. C'est donc quand le moment de la libre expression ?

Sur convocation, au seul moment des élections ? Les élus effarouchés, les organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond ont-ils oublié que, suite à l'attentat de Charlie Hebdo, des millions de personnes manifestaient pour la liberté d'expression ?

Qui peut légitimement s'exprimer ? Seulement les gens d'ici, pas « ceux venus d'ailleurs pour foutre la merde » disent les pro-Carcenac. Pire, ces petits plaisantins ont entarté le président : récidive caractérisée d'un crime de lèse-majesté, un acte très grave. Pour tous ces bien-pensants, l'entartage n'est pas le moyen de ridiculiser une personne publique, au discours fallacieux. Ce n'est pas un acte contestataire comme une lettre d'insultes qui vous explose sur la tête et vous dégouline dans le cou, ce serait un acte violent !?

QUI EST VIOLENT ?

Leur mémoire vacille. Se rappellent-ils :

- que le président du Conseil départemental a engagé 450 000 € de l'argent des contribuables pour des gaz lacrymogènes, des flashballs, des hordes de gendarmes ? (Source : L'âge de faire n°92 déc. 2014 « 450 000 € pour la castagne, 0 € pour le débat »)
- que par son entêtement et sa collusion avec l'État, Thierry Carcenac est responsable des violences policières et de la mort d'un jeune écologiste pacifiste ?
- de son comportement indigne à l'égard de la famille de Rémy Fraisse et de sa phrase tristement célèbre « Mourir pour des idées, c'est une chose, mais c'est quand même relativement stupide et bête »

> *"Il faut chasser la bêtise parce qu'elle rend bête ceux qui la rencontrent."*
>
> *Bertolt Brecht*

VAOUR AU PAYS DES SOVIETS

Ces élus effarouchés, ces organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond demeurent compatissants, les arguments ne leur manquent pas : «Thierry aurait pu chuter, repartir mécontent et supprimer sa subvention à l'Eté de Vaour». Carcenac n'a même pas à prononcer cette menace, certains membres zélés du Conseil municipal veulent se fondre en excuses auprès du roitelet, leur pote : c'est leur choix au risque de s'infantiliser et d'être la caution de l'oligarchie locale qui nous gouverne. Pire, ils ont même imaginé des sanctions à l'égard des joyeux acteurs du jour le plus drôle de l'été de Vaour. Le psychodrame touche à l'indécence, c'est Vaour au pays des Soviets. Tout ceci est ridicule mais aussi inquiétant. Inutile de personnaliser, nous étions nombreux à organiser cette action, à huer Carcenac et maintenant bien plus encore à soutenir cet acte d'expression populaire.

On assiste à la preuve éclatante que, faute d'un positionnement politique clair, le Conseil municipal dérive comme des petits soldats affolés, perdus en rase campagne. Quand un Conseil départemental vote une subvention à une municipalité ou à une association achète-t-il aussi son silence ? La peur de perdre ce subside doit-elle faire taire la libre pensée et son expression ? Tout cela est affaire de conscience, ces questions sont fondamentales.

Par ricochet, elles posent la question du contrôle des élus par le peuple car il est utile de leur rappeler que la subvention attribuée par une collectivité n'est que l'argent des contribuables. Les roitelets se l'attribuent à tort comme de l'argent pour les proches.

Si ces élus effarouchés, ces organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond ne manquent pas de courage, Il ne leur reste plus qu'à rééditer les pin's de SOS racisme « Touche pas à mon pote » et les vendre à la prochaine édition pour financer la tournée des festivals de Thierry Carcenac.

Nous félicitons les acteurs, de ce jour le plus drôle de l'Eté de Vaour 2016, de leur impertinence envers la bien-pensance, comme il sied à tout bon festival du rire.

Comité des Acrobates du Rire remède à la Constipation des Elus Niant l'Autodérision en pays Cordais

_1.- Pour plus de précision sur les aspects juridiques voir l'article « Retour sur le procès du barrage de Sivens »

RETOUR SUR LE PROCES DU BARRAGE DE SIVENS

Le jugement que le tribunal administratif de Toulouse vient de rendre, suite à l'audience du 24 juin 2016, est extraordinaire au moins pour deux raisons. Rappelons-en les termes : la déclaration d'utilité publique (DUP) est annulée. La déclaration autorisant la dérogation à la loi sur des espèces animales protégées est annulée. La déclaration autorisant le déboisement est annulée. Mais, concernant la demande d'annulation de la déclaration d'intérêt général (DIG), le juge a prononcé un non-lieu à statuer (non examen de la demande au motif que la DIG était abrogée).

Ce jugement est extraordinaire en cela qu'il donne tort à la préfète et au préfet qui ont signé les autorisations, tort aux 43 conseillers généraux qui se sont alignés sur la position de Thierry Carcenac leur président au département, tort à la CACG, à la fois experte en analyse des besoins en eau et fabricante de barrage, tort aux quelques producteurs de maïs qui escomptaient profiter à moindre frais de l'investissement public, tort à l'Etat qui a envoyé police et armée.

Le corollaire de tout ceci étant que ce jugement donne raison aux opposants, aussi bien à ceux qui ont d'abord instruit la contre-expertise, qu'à ceux qui ont occupé le site pour retarder les machines et donner le temps à la justice de se prononcer. C'est en quelque sorte un début de réhabilitation des occupants, qui furent parfois tenus pour délinquants au point d'être condamnés en justice. C'est aussi un encouragement pour d'autres luttes, en cours ou à venir.

Mais le jugement est extraordinaire aussi en cela que le juge a refusé de statuer sur la demande d'annulation qui avait trait à la DIG (Déclaration d'intérêt général).

Précisons ici que si la DUP se rapporte au projet en général, à son utilité, et aux opérations immobilières qu'il présuppose, la DIG se rapporte plus précisément à sa mise en œuvre concrète.

Ainsi donc, le projet de barrage est jugé incohérent et par conséquent annulé, alors que le chantier qui le met en œuvre échappe au jugement, et n'est pas jugé illégal par le tribunal. Si bien que nous nous trouvons dans une situation paradoxale.

C'est ici qu'il convient de modérer son sentiment de triomphe : le non-lieu sur la DIG met quasiment hors d'examen par la justice les exactions, les destructions, toutes les violences d'Etat qui ont accompagné les travaux. Les responsabilités seront plus difficiles à établir, les dommages ne seront pas chiffrés, les réparations difficiles à obtenir.

L'accord signé entre l'Etat et le département en décembre 2015 a soldé le conflit de Sivens, apuré le contentieux financier et prononcé l'abrogation de la fameuse DIG, abrogation que le Collectif Testet et FNE (France Nature Environnement) avaient eux-mêmes demandée dès novembre 2014.

La victoire n'est totale que pour ces deux associations, lesquelles, juste après la mort de Rémi Fraisse, ont habilement manœuvré, à l'instigation de Ségolène Royal, à la fois pour faire abandonner le projet de barrage initial et pour aménager une sortie de crise aux principaux responsables du désastre.

Claudio

NDDL: DES NOUVELLES DU FRONT

François Hollande, pour régler le problème de l'opposition à la construction de l'aéroport à Notre Dame des Landes, qui en plus d'être une épine dans son pied était aussi une promesse de campagne, avait décidé la tenue d'un référendum afin que les "citoyens" du département de Loire-Atlantique tranchent la question. L'intitulé était simple : oui ou non pour l'aéroport. Au terme de la consultation c'est le oui qui l'a emporté avec plus de 55% de voix et à peine plus de 50% de taux de participation. Les conséquences sont importante pour les zadistes et les habitants de la zone qui ont pour leur part voté massivement pour le non à plus de 70%. On imagine que ceux qui ont défendu la zone depuis tant de temps et ceux qui sont menacés d'expulsion ou qui devront vivre avec un immense aéroport près de chez eux ne sont pas enchantés du projet. Désormais Manuel Valls et le gouvernement vont lancer les travaux, d'ici l'automne ont-ils dit, élections oblige. Pour les zadistes, qui ont déclaré ne pas vouloir quitter le site, l'affaire risque d'être plus compliquée. Le gouvernement va employer la manière forte. Et on sait depuis la mort de Rémi Fraysse, que ce gouvernement n'hésite pas à user de la pire des violence à l'encontre des opposants à sa politique. Il est important que le maximum de gens se mobilisent pour soutenir des zadistes sur place et éviter le pire. Espérons que personne ne perdra la vie dans cet affrontement qui promet d'être ultra violent de la part des forces de l'ordre. ///

La dénonciation des « Lumières » constitue depuis plusieurs années un axe d'attaque pour tous les réactionnaires, qu'ils soient d'extrême-droite ou postmodernes. Avec notre numéro 150 nous avons commencé la publication de réflexions, nous la poursuivons dans ce numéro. Nous remercions les lecteurs qui nous ont adressé ces textes et appelons chacun à participer au débat ainsi initié.

LES LUMIERES ET L'ESCLAVAGE

L'article *« Sapere aude ! »* **publié dans votre précédent numéro*1 aborde rapidement, vers la fin, un point essentiel de la doxa anti-Lumières : leur rapport à l'esclavage. Face à l'avalanche d'âneries que l'on peut lire ou entendre sur ce sujet, je vous propose de faire un point.**

L'AIR DE LA CALOMNIE

Si l'on tape sur « Google » les termes *« histoire de l'esclavage »*, on tombe très facilement – ce n'est qu'un exemple – sur la revue Hérodote qui affirme, péremptoirement, *« L'esclavage, pudiquement qualifié d'institution particulière par les élites des Lumières, a été progressivement aboli à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle dans les États américains et les colonies européennes grâce à l'action des sociétés philanthropiques d'inspiration chrétienne. »*[*2] Deux remarques s'imposent : peut-être quelque auteur français des Lumières a-t-il employé cette expression, mais malgré une lecture assidue, je ne l'ai encore jamais rencontrée. En fait, l'expression est de Thomas Jefferson, le 3e président des USA, qui possédait lui-même des esclaves. Attribuer son expression *« pudique »* à l'ensemble des Lumières constitue une généralisation totalement abusive. Et ajouter que la lutte contre l'esclavage fut *« d'inspiration chrétienne »*[*3], un parfait contre-sens au moins en ce qui concerne la France, comme nous l'allons voir. Mais on peut lire encore pire : de la calomnie pure et dure. Ainsi le Guide vert de Bretagne a osé imprimer que Voltaire aurait eu *« une part de 5000 livres dans un négrier nantais »* sans apporter, bien sûr, le moindre début de preuve ; affirmation reprise, quoique sous une forme non chiffrée, mais toujours sans l'ombre d'une preuve par des politiciens comme… Christiane Taubira, mais que l'on retrouve aussi – c'est un comble – dans une brochure du mouvement pédagogique Freinet et, bien entendu, distillée par des journaleux en mal de « révélations »[*4].

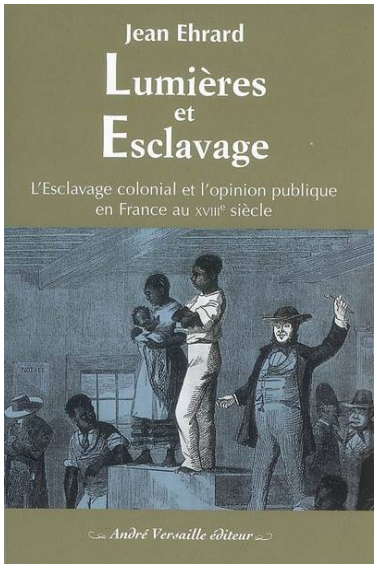

C'est la fameuse technique de la calomnie, décrite par Beaumarchais, un des esprits les plus pétillants des Lumières : *« … il n'y a pas,* écrivait-il*, de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien.... D'abord un bruit léger, rasant le sol [...] telle bouche le recueille, et, piano, piano, vous le glisse en l'oreille adroitement ; le mal est fait : il germe, il rampe, il chemine, […] éclate et tonne, et devient un cri général […] »*[*5]

Et nous en sommes là : d'insinuations fielleuses en affirmations parfaitement fausses, la campagne réactionnaire contre les Lumières bat son plein depuis plusieurs années, tant et si bien que beaucoup de lycéens, qui en ont lu au maximum une demi-page, sont persuadés que Montesquieu (quand ils le connaissent) est un esclavagiste et que les autres Lumières ne valaient pas mieux.

Voyons donc ce qu'il en est en réalité.

DE LA PREHISTOIRE AU XVIIIe SIECLE : DES SIECLES D'ESCLAVAGE

Pour comprendre des textes anciens, il est nécessaire de les resituer dans leur contexte et donc de rappeler, au moins à grands traits, ce qu'était l'époque à laquelle ils ont été rédigés. Cette époque, ce XVIIIe siècle dans lequel apparaissent les Lumières est, comme toute la période qui la précède, un siècle esclavagiste, en France et dans le monde.

Sur le plan mondial, personne ne s'insurge alors (ni même longtemps après) contre la *« traite orientale »* des esclaves, pourtant *« la plus longue en durée et la plus importante en nombre d'esclaves puisqu'on estime que 17 millions de noirs seront mis en esclavage »* et cela pour alimenter *« le monde musulman en esclaves noirs, d'abord dans l'empire arabe puis dans l'empire Ottoman. »*[*6] pas plus d'ailleurs que contre la *« traite intra-africaine »* qui, d'une part a fourni les esclaves de la *« traite atlantique »* mais aussi alimenté la « clientèle » africaine (*« 14 millions de noirs furent ainsi réduit en esclavage sur place »*[*6].).

La Grèce, Rome ont pratiqué l'esclavage. La France l'a aussi connu. Même en plein XVIIIe siècle, le servage (une forme locale d'esclavage) y persiste encore. L'esclavage est considéré comme tellement normal qu'à la fin du XVIIe il est réglementé par un texte juridique, le Code noir (1685)[*7]. Les dispositions de ce code seront progressivement aggravées par Louis XV. A cette époque, la France est un pays dominé, écrasé même par l'église catholique. Et celle-ci, qui n'a jamais hésité à avoir des esclaves[*8], justifiait sa position par le droit canonique, l'Ancien et le Nouveau Testament ainsi que par les Pères

de l'Eglise. Si bien que les grands savants théologiens catholiques de l'époque, à commencer par Bossuet et en suivant par Jean Pontas, Germain Fromageau, Bellon de Saint-Quentin *« n'ont jamais mis en discussion la légitimité de l'esclavage, notamment de l'esclavage des noirs »*[*9]. Pire, pour le célèbre Bossuet ; condamner l'esclavage ce serait *« condamner le St Esprit qui ordonne aux esclaves, par la bouche de St Paul, de demeurer dans leur état et n'oblige point les maîtres à les affranchir" »*[*10]. D'ailleurs, et c'est une donnée essentielle pour comprendre l'acceptation de ce crime par une société pétrie de christianisme, *« La justification officielle de la traite est l'évangélisation des Noirs »*[*4].

Comme les choses, surtout sur une période de plusieurs siècles, sont rarement d'un bloc uniforme, il faut dire également qu'avant le mouvement des Lumières il y eut, ça et là, quelques tentatives courageuses d'interdire ou d'abolir l'esclavage mais sans effet pratique sur l'esclavage dans les colonies.

En résumé, quand le mouvement des Lumières apparait, il baigne, comme toute la société, dans cet esclavagisme. Et c'est par un effort soutenu de réflexion et de critique qu'il va réussir à s'en dégager.

« QUE LES COLONIES EUROPEENNES SOIENT DONC PLUTOT DETRUITES, QUE DE FAIRE TANT DE MALHEUREUX ! »

Les Lumières, il faut le rappeler, ne constituent ni une « école » ni un courant homogène. Ces auteurs (dont un petit nombre viendra du clergé) polémiquent souvent entre eux avec la plus grande virulence. Leur point commun est de vouloir penser par eux-mêmes, d'accepter la discussion, d'évaluer les raisonnements des uns et des autres et… d'évoluer en fonction de la pertinence des arguments.

Partant d'une société dans laquelle l'esclavage est une sorte « d'évidence » générale, que personne ou presque ne questionne, il n'est pas étonnant que *« L'élaboration de la culture critique anti-esclavagiste au XVIIIe siècle [… n'ait pas été] sans hésitations puisque cette critique devait briser une longue tradition de légitimation théorique de l'esclavage qui, auparavant, n'avait jamais été mise en question en ces termes. »*[*9]. C'est par une sorte de tâtonnement que cette critique s'élabore. Pour schématiser, on peut observer trois phases : celle où l'esclavage n'est pas reconnu comme un problème ou même est admis (quelques rares auteurs en resteront à ce stade), celle du début de la réflexion éthique avec des contradictions et des ambigüités, et enfin celle de la révolte et de l'affirmation de l'anti-esclavagisme (à partir des années 1770). Les textes des principaux auteurs vont nous montrer les conclusions auxquelles ils parviennent.

VOLTAIRE

C'est sous forme d'un conte, un genre qu'il affectionnait pour faire passer ses idées chez le plus grand nombre possible, que Voltaire s'attaque à l'esclavage : *« En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite.*

- Eh, mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ?

- J'attends mon maître, monsieur Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre.

- Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ?

- Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. […]

- Ô Pangloss ! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. […] Et il versait des larmes en regardant son nègre, et, en pleurant, il entra dans le Surinam. »[*11].

Et Candide, qui n'avait pas perdu son optimisme devant les plus grands désastres (tel le tremblement de terre de Lisbonne) le perd irrémédiablement quand il est confronté à cette abomination qu'est l'esclavage.

ROUSSEAU

Dans ce qui est son ouvrage fondamental de philosophie politique, *« Du contrat social »*, Jean-Jacques Rousseau consacre un chapitre, *« De l'esclavage »*, à cette question. Il débute par ces mots : *« Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, […]. »* et se conclut, à la suite de tout un raisonnement par : *« Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclave est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, esclavage et droit, sont contradictoires ; ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé : je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira. »* [*12]

Par *« le droit d'esclave »* il faut bien entendu entendre « le droit d'avoir des esclaves ». Ce droit est nul, nous dit Rousseau, qui illustre son propos en soulignant le caractère tout à fait léonin de toute *« convention »* qui régirait l'esclavage.

DIDEROT

Denis Diderot est encore plus clair quand il écrit : *« À qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un souverain ; un fils, la propriété d'un père ; une femme, la propriété d'un mari ; un domestique, la propriété d'un maître ; un esclave, la propriété d'un colon ? »*[*13].

En quelques lignes, Diderot s'attaque non seulement à l'esclavage mais aussi au servage, au patriarcat et au machisme ! Et c'était il y a plus de 200 ans ! C'est peu de dire que l'ouvrage dont sont extraites ses lignes ne plut pas aux autorités. Le Parlement et l'Eglise le censurèrent et Louis XVI le fit brûler publiquement. Le directeur de publication partit prudemment en exil…

CONDORCET

Condorcet de son côté dénonce vigoureusement une époque *« … souillée par de grandes atrocités. Elle fut celle des massacres religieux, des guerres sacrées, de la dépopulation du nouveau monde. Elle y vit rétablir l'ancien esclavage, mais plus barbare, plus fécond en crimes contre la nature ; elle vit l'avidité mercantile commercer du sang des hommes, les vendre comme des*

marchandises […] et les enlever à un hémisphère pour les dévouer dans un autre, au milieu de l'humiliation et des outrages, au supplice prolongé d'une lente et cruelle destruction »[*14].

Il s'adresse directement aux esclaves : *« Quoique je ne sois pas de la même couleur que vous, je vous ai toujours regardé comme mes frères. La nature vous a formés pour avoir le même esprit, la même raison, les mêmes vertus que les Blancs. Je ne parle ici que de ceux d'Europe, car pour les Blancs des Colonies, je ne vous fais pas l'injure de les comparer avec vous (…). Si on allait chercher un homme dans les Isles de l'Amérique, ce ne serait point parmi les gens de chair blanche qu'on le trouverait. »*[*15].

La condamnation de l'esclavage et de ceux qui la pratiquent est claire.

DE JAUCOURT

Louis de Jaucourt est moins connu du grand public. C'est pourtant, peut-être, un des auteurs qui illustre le mieux l'universalisme des Lumières. Après des études de théologie (protestante) à Genève, il se rend à Cambridge pour étudier mathématiques et physique, puis il poursuit sa *peregrinatio academica* à Leyde où il devient docteur en médecine. Louis de Jeaucourt parlait cinq langues vivantes (français, allemand, anglais, italien, espagnol) et maîtrisait deux langues mortes (grec et latin). Fin connaisseur des littératures anciennes et modernes et bien instruit en histoire et politique, philosophie et théologie, physique et mathématiques, chimie et botanique, belles-lettres et beaux-arts, Louis de Jaucourt est le principal contributeur de ce qui fut l'œuvre majeure des Lumières, l'*Encyclopédie*[*16], puisqu'il en a rédigé à lui seul un bon quart (soit quelques 18 000 articles sur les 72 000 qu'elle comprend, cela sans compter les articles qu'il cosigne). Fuyant les mondanités, travaillant sans relâche à ses articles, de Jaucourt avait fait don de ses biens aux pauvres qu'il soignait, en tant que praticien, à titre gratuit[*17].

Voici ce qu'il écrit dans deux articles de l'Encyclopédie *« Esclavage »* et *« Traite des Nègres » :*

« Après avoir parcouru l'histoire de l'esclavage, nous allons prouver qu'il blesse la liberté de l'homme, qu'il est contraire au droit naturel et civil, qu'il choque les formes des meilleurs gouvernements, et qu'enfin il est inutile par lui-même. […] rien au monde ne peut rendre l'esclavage légitime. »

Dans le second article, de Jaucourt n'hésite pas à aborder les aspects économiques (qui constituent un des arguments majeurs des esclavagistes) : *« On dira peut-être qu'elles seraient bientôt ruinées, ces colonies, si l'on y abolissait l'esclavage des nègres. Mais quand cela serait, faut-il conclure de là que le genre humain doit être horriblement lésé, pour nous enrichir ou fournir à notre luxe ? Il est vrai que les bourses des voleurs des grands chemins seraient vides, si le vol était absolument supprimé : mais les hommes ont-ils le droit de s'enrichir par des voies cruelles et criminelles ? Quel droit a un brigand de dévaliser les passants ? »*

Et de conclure, conclusion que nous faisons nôtre :

« Que les colonies européennes soient donc plutôt détruites, que de faire tant de malheureux ! »

C'est de ce mouvement des Lumières que naîtra la première organisation abolitionniste de France, la *« Société des amis des noirs »* (1788) qui ouvre la voie à l'abolition officielle de l'esclavage par la Révolution française, le 16 pluviôse de l'an II. Napoléon Ier, qui n'avait rien d'une Lumière, rétablit l'esclavage par la loi du 20 mai 1802, et c'est un décret du 27 avril 1848, porté par Victor Schœlcher qui abolira définitivement l'esclavage en France.

RETOUR SUR L'AIR DE LA CALOMNIE

Comme les textes apportent, pour peu qu'on prenne la peine de les lire, un démenti cinglant à ceux qui veulent assimiler esclavage et Lumières, une deuxième ligne d'attaque – nous en avons dit un mot en introduction – s'est insidieusement développée ; celle qui prétend que les philosophes des Lumières auraient eu un double langage et qu'ils auraient tiré des bénéfices direct de l'esclavage.

De Jaucourt (qui donne tous ses biens), Rousseau (qui vit dans la misère) et bien d'autres étant totalement inattaquables, la calomnie se concentre sur un des auteurs les plus connus Voltaire, et vient accessoirement tenter de salir Diderot.

Dès son époque, Voltaire était surveillé, scruté par ses nombreux ennemis, en particulier les Jésuites qui lui vouaient une haine farouche. S'il y avait eu la moindre contradiction entre ses écrits et sa vie, ils se seraient fait un plaisir de le publier. Or, il n'en est rien. 238 ans après sa mort, alors que des travaux sans nombre lui ont été consacrés dans le monde entier ses ennemis, toujours aussi nombreux, n'ont pas trouvé le moindre début de preuve de ce qu'ils avancent. Il semble que l'origine de cette rumeur nauséabonde se trouverait dans l'article d'une historienne, Nelly Schmidt. Mais elle n'en publie aucune preuve et ne répond pas quand on l'interroge : *« Sollicitée à plusieurs reprises d'indiquer sa source, Mme Schmidt ne m'a pas répondu »* note Jean Ehrard*4.

Ceci dit, si je me permets un commentaire personnel, je m'étonne que les quelques universitaires et autres individus qui attaquent les Lumières pour de prétendues complicités avec l'esclavage au XVIIIe siècle ne se fassent pas connaître dans la lutte contre l'esclavage aujourd'hui ni en France*18, ni dans le monde. Pourtant, au bas mot, il y a actuellement, au moins 45,8 millions de personnes réduites en esclavage, un tiers d'entre elles étant des enfants[*19]. Mais, probablement, travailler à tirer de l'esclavage quelques millions d'enfants et d'adultes est moins « vendeur » (ou moins subventionné) que de cracher sur ceux qui, les premiers, ont lutté pour cette libération. De même, je ne me souviens pas d'avoir vu les détracteurs des Lumières s'élever conte le génocide rwandais, le génocide cambodgien et tant d'autres horreurs. Sans doute étaient-ils trop occupés à leurs misérables recherches pour protester contre les abominations de notre temps.

Parvenu à ce stade, je me permettrai une dernière re marque. Quand on veut « peser » le « pour » et le « contre » il faut aussi « peser » le rapport de forces. Les auteurs qu'on appelle les Lumières n'étaient qu'une poignée, quelques dizaines. Les opposants aux Lumières, au moins

ceux qui étaient organisés, formaient de véritables armées (à la veille de la Révolution, le clergé compte 120 000 hommes, essentiellement hostiles aux Lumières) et ils avaient le pouvoir. Critiquer l'organisation sociale exposait à des interdictions (l'Encyclopédie fut interdite), à des bannissements, des exils, à de la prison et même à la mort*[20]. Dans ce contexte, avoir dénoncé l'esclavage, un des piliers du système, c'était faire preuve d'un grand courage. Un courage qui manque tant de nos jours aux « élites » intellectuelles pour dénoncer les abominations du monde actuel. ///

-1._ *Anarchosyndicalisme !* n° 150, dossier *« Penser les Lumières »*. -2._ https://www.herodote.net/De_l_Anti quite_a_nos _jours-synthese-16.php -3._ Aux USA, les Quakers ont effectivement joué ce rôle. -4._ Jean Ehrard, *Lumières et esclavage. L'esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIIIe siècle*, André Versaille éditeur, 2008, 239 pages. C'est l'ouvrage de référence dans ce domaine. -5._ Beaumarchais, *Barbier de Séville*, 1775. -6._ http://dp.mariottini.free.fr/esclavage/histoire-chronologie/les-3-traites.htm -7._ On oublie souvent de le préciser : cette ignominie qu'est le « Code Noir » est également antisémite : il s'attaque, dès son premier article, aux juifs. -8._ Les fils naturels de prêtre étaient systématiquement esclaves de l'église catholique. -9._ Alessandro Tuccillo, *« Jean Ehrard, Lumières et esclavage. L'esclavage et l'opinion publique en France au XVIIIe siècle »*. URL : http://montesquieu.ens-lyon.fr/ spip.php?article943 -10._ Citation de Bossuet, Dictionnaire rationaliste, article esclavage. -11._ Voltaire, *Candide ou l'optimiste*, 1759. -12._ Rousseau, *Du contrat social*, 1750. -13_ *« Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes »*. Cet ouvrage collectif, considéré comme la « bible » de l'anticolonialisme, a été, dirait-on aujourd'hui, publié sous la direction de l'abbé Raynal. Le passage cité ici est de Diderot. 1780. On peut consulter à ce sujet la notice BnF no FRBNF31182796.-14._ Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1793/1794. -15._ Condorcet, *Réflexions sur l'esclavage des Nègres*, 1781. -16.- *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, sous la direction de Diderot et D'Alembert. Il faudra plus de vingt ans (1751-1772) pour que la publication soit complète et parvienne à surmonter les immenses difficultés qu'on lui opposa. -17._ Musée virtuel du protestantisme, article de Jaucourt, http://www.musee-protestant.org/notice/louis-de-jaucourt-1704-1779/ -18._ Vous aviez publié il y a quelques années le cas d'un « esclave moderne » que vous aviez tiré de cette situation, à Lauzerte (82) je crois. Autant qu'il me souvienne, et bien que l'affaire ait fait du bruit, aucun des universitaires anti-Lumières n'a apporté la moindre aide ni n'a manifesté de soutien. -19._ https://www.walkfree.org/ d'après, en particulier, des chiffres de l'UNICEF. -20_ En 1766, après avoir subi la torture, le chevalier de la Barre, à peine âgé de 21 ans, est condamné pour « impiété ». Il est décapité et son corps jeté aux flammes avec l'exemplaire saisi chez lui du *« Dictionnaire Philosophique »* de Voltaire.

Outre les références citées en notes, on lira avec grand intérêt

_Christian Albertan, *« Jean Ehrard, Lumières et esclavage. L'Esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIIIe siècle »*, Annales historiques de la Révolution française. URL : http://ahrf.revues.org/11508

_Marie Leca-Tsiomis, *« Jean ERHARD, Lumières et esclavage. L'esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIIIe siècle »*, Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, numéro 43 Varia, [En ligne], mis en ligne le 26 novembre 2008. URL : http://rde.revues.org/3812. Consulté le 19 septembre 2016.

_Ann Thomson, *« Diderot, Roubaud et l'esclavage »*, Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, numéro 35 Varia. URL : http://rde.revues.org/179.

UNE LECTURE DE «QU'EST CE QUE LES LUMIERES»

Je ne connaissais de Kant que le nom. Je ne suis pas « philosophe » et n'ai aucune formation particulière dans ce domaine. C'est dans le cadre de la réflexion collective lancée par Anarchosyndicalisme ! sur la pensée des Lumières que je me suis aventuré dans la lecture de quelques ouvrages sur ce sujet, dont *« Qu'est ce que les lumières ? »*. J'avoue que, contrairement à ce que j'avais initialement craint, ce texte est d'une grande actualité. En particulier il permet, à mon avis, de mieux saisir les pièges posés par le postmodernisme ou d'autres courants d'opinion, et aide le lecteur à renforcer sa réflexion pour se défendre des attaques des nouvelles pensées réactionnaires. C'est sous cet angle que je propose, sans aucune prétention, les notes de lecture suivantes et quelques commentaires.

J'ai utilisé essentiellement une édition réunissant deux autres textes de Kant (*« Vers la paix perpétuelle »* et *« Que signifie s'orienter dans la pensée »*, introduction de Françoise Proust, Flammarion, 1991) et quelques lectures complémentaires. L'introduction de Fr. Proust, très claire, m'a bien aidé à saisir la pensée de cet auteur dont elle nous dit : *« L'essence de la pensée n'est pas la vérité, mais la liberté »* ce qui signifie que « *Penser ne consiste pas à trouver, à reconnaître par soi-même des vérités puis à les fonder, c'est se risquer dans l'inconnu et dans l'inconnaissable, en ne s'autorisant que du " besoin de penser " »*. Cette vision des choses est en rupture avec la tradition antérieure, celle d'avant les Lumières, qui voulait qu'on accepte des vérités toutes faites, issues des dogmes hérités du passé, que l'on se contentait de tenter de prouver a posteriori avec toutes les contradictions inhérentes à une manière de penser aussi bancale.

Cette invitation au *« penser par soi-même »* est ce qui

ancre Kant dans les Lumières et qui fait de cette période une ère nouvelle qui ouvre des portes à l'Humanité : *« Les lumières c'est la sortie de l'Homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité à se servir de son entendement sans la conduite d'un autre […] Sapere Aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des lumières. »*[*1]. Pour Kant, cette grande maxime, que l'on pourrait vulgariser en *« pensez par vous-même », « … est celle d'une raison qui n'est jamais passive. Le penchant à la passivité, et par conséquent à l'hétéronomie de la raison, s'appelle préjugé ; le plus grand de tous consiste à se représenter la nature comme n'étant pas soumise aux règles que l'entendement lui donne pour fondement grâce à sa propre loi essentielle, et c'est la superstition. La libération de la superstition s'appelle les Lumières. »*[*2]. Le nombre de préjugés, de dogmes auxquels on se heurte aujourd'hui est colossal, dans tous les milieux. Le milieu qui se veut anarchiste n'y échappe pas. On y véhicule à satiété toute une série de dogmes qu'on ne saurait remettre en question sous peine de subir une volée d'injures et d'être, en quelque sorte excommunié : qui fait une analyse critique des religions est immédiatement taxé « d'islamophobie » s'il ose toucher à l'islam ; des séminaires interdits aux « blancs » sont organisés soi-disant pour lutter contre « le racisme » (!!!), le « racialisme » (le nouveau nom du racisme), la « non-mixité » sont présentés comme parfaitement « naturels »… Bref, beaucoup de militants actuels sont plus influencés par le postmodernisme que par la pensée anarchiste. Comme si on appuyait sur un bouton, ils répondent à toute critique, à toute remise en cause, à toute réflexion par une ineptie injurieuse. La consultation de blogs et sites internet en fournit de multiples exemples. Ainsi, j'ai noté, sans avoir cherché bien longtemps, dans des blogs supposés être « de débat », qu'aux arguments rationnels il était souvent répondu par… des émoticônes plus ou moins ridicules. Difficile de tomber plus bas dans la niaiserie ! Cette tendance à une réponse unique à tout problème est en plus largement mêlée aux diverses « Pravda » marxistes (léniniste, maoïste, trotskyste, stalinienne…). Au fond, c'est contre les Lumières que se pose ce courant qui exclut le débat et la réflexion pour lui substituer une pensée réactionnaire toute faite et diffusée verticalement. Ainsi, les idéologies postmodernes, soit soutiennent la religion, soit aboutissent à la remplacer par des sortes de superstitions, basées sur des préjugés, des discours préalables à toute réflexion et qui empêchent cette réflexion. Kant le dénonçait déjà : *« Le dogmatisme, précisément, confondant la pensée avec son résultat : le savoir, l'impose despotiquement à la communauté philosophante. »*[*3]. Ce qui a changé par rapport à son époque, c'est que maintenant, hélas, ce n'est pas que la communauté philosophante qui souffre de cet autoritarisme, c'est la société dans son ensemble et que le « savoir » ainsi diffusé est le plus souvent un faux savoir. L'accumulation de dogmes souvent contradictoires et incohérents – en tout cas sûrement pas rationnels – enferme les personnes dans des catégories qui sont autant de prisons idéologiques. Tous ces dogmatiques devrait méditer cette synthèse : *« Le libre savoir n'est pas la libre production du savoir, c'est un savoir qui produit de la liberté »*[*3].

Dans une époque où l'information circule si vite, où les échanges et les débats qui devraient permettre des approfondissements sont devenus plus faciles que jamais grâce aux nouvelles technologies, on peut se demander pourquoi on assiste à une telle régression intellectuelle.

Kant nous fournit une des clefs : *« Paresse et lâcheté sont les causes qui font qu'un si grand nombre d'hommes, après que la nature les eut affranchis depuis longtemps d'une conduite étrangère (naturaliter maioriennes), restent cependant volontiers toute leur vie dans un état de tutelle »*[*1]

Les « anarcho-gauchistes de bistrot » se reconnaîtront – du moins le devraient-ils – dans cette critique.

Cela dit, Kant constate qu'*« Il est […] difficile à chaque homme pris individuellement de s'arracher à l'état de tutelle devenu pour ainsi dire une nature. »*[*1].

Cette phrase me conduit à penser que ce n'est pas pour rien que le capitalisme, depuis plusieurs décennies, impose une idéologie réactionnaire individualiste qui condamne chaque personne a vivre une vie solitaire, à ne voir que des ennemis autour d'elle et à renoncer à la solidarité. Et ce n'est pas pour rien non plus qu'a contrario les anarchosyndicalistes font de la solidarité un des piliers de leur action car, justement, sans être un obstacle à l'individuation, elle rappelle à chacun qu'il ne peut « s'en sortir » que par un effort commun avec d'autres. C'est ce qu'écrit Kant : *« Mais qu'un public s'éclaire lui-même est plus probable ; cela est même presque inévitable pourvu qu'on lui accorde la liberté. Car il se trouvera toujours quelques êtres pensant par eux-mêmes, même parmi les tuteurs en exercice du grand nombre, pour rejeter eux-mêmes le joug de l'état de tutelle et pour propager ensuite autour d'eux l'esprit d'une appréciation raisonnable de la propre valeur et de la vocation de tout homme à penser par soi-même. »*[*1].

Un autre point de réflexion, qui intéresse particulièrement le militant que je suis, est soulevé par Kant dans *« Qu'est-ce que les Lumières »*, celui de la Révolution : *« [..] un public ne peut accéder que lentement aux Lumières. Par une révolution on peut bien obtenir la chute d'un despotisme personnel ou la fin d'une oppression reposant sur la soif d'argent ou de domination, mais jamais une vraie réforme du mode de penser ; mais, au contraire, de nouveaux préjugés serviront, au même titre que les anciens, à tenir en lisière ce grand nombre dépourvu de pensée. ».*

Or, cinq ans après l'écriture de ces lignes explosait la Révolution française, et Kant se plaça du côté de l'événement et écrivit, quelques années après… *« Même si le but visé par cet événement n'était pas encore aujourd'hui atteint, quand bien même la révolution ou la réforme de la constitution d'un peuple aurait finalement échoué, ou bien si, passé un certain laps de temps, tout retombait dans l'ornière précédente (comme le prédisent maintenant certains politiques), cette prophétie philosophique n'en perd pourtant rien de sa force. Car cet événement est trop important, trop mêlé aux intérêts de l'humanité, et d'une influence trop vaste sur toutes les parties du monde pour ne pas devoir être remis en mémoire aux peuples à l'occasion de certaines circonstances favorables et rappelé lors de la reprise de nouvelles tentatives de ce genre. »*[*4].

Le rapport de Kant à la Révolution française exigerait à lui seul un article, d'autant que le terme « révolution » englobe des conceptions extrêmement variées (puisqu'on parle même de « révolution néoconservatrice » !). Du point de vue qui est le mien, celui d'un défenseur d'une révolution libertaire, la première citation garde tout son intérêt. Une cinquantaine d'années avant les théories de Blanqui, Kant en souligne l'inanité. Les courants blanquistes actuels qui pensent qu'une petite avant-garde, par une action violente, serait capable de changer radicale-

ment les choses, devraient y réfléchir : un « coup de main », tel celui de Lénine, peut renverser un régime et remplacer un despotisme par un autre ; au mieux, comme ce qui se produisit lors de la révolution des œillets (avec une « avant-garde » numériquement fournie et bien équipée, puisqu'il s'agissait de la majorité de l'armée), il peut faire tomber un despotisme pour ouvrir une période de démocratie bourgeoise. Une vraie révolution, au sens libertaire, c'est-à-dire une révolution qui ne *« tienne pas en lisière »* la population, exige que les idées révolutionnaires soient largement partagées. Mais, contrairement à ce qu'écrit Kant dans cette citation, on peut penser que, dans certaines périodes – et c'est peut-être la caractéristiques des périodes révolutionnaires – les esprits s'ouvrent très vite et assimilent rapidement ce qu'ils méprisaient quelques temps avant. En quelque sorte, le *« public s'éclaire lui-même »* et d'autant plus vite qu'il est plus nombreux à participer à cette réflexion. C'est peut-être ce qui s'est produit au cours de la Révolution française et peut-être aussi ce qui a modifié le jugement de Kant. ///

_1.- Kant, *Qu'est-ce que les Lumières*, 1784. _2.- Citation reproduite dans l'introduction, tirée de *« Critique de la faculté de juger »*, 1790. _3.- Fr. Proust, introduction. _4.- Kant, *Conflit des facultés*, 1798.

LUMIERES D'AUJOURD'HUI EN PAYS MUSULMANS

« Alors qu'un processus de conversions à l'Islam et de radicalisation est enregistré dans les sociétés occidentales, une vague d'abandon de la religion de la "soumission" à Dieu est de plus en plus perceptible, grâce aux réseaux sociaux, dans les sociétés arabo-musulmanes. Un mouvement de révolte parallèle aux mouvements politiques et sociaux qui ont réussi à faire chuter plusieurs dictateurs sans toucher pour autant au pouvoir des religieux. Bravant les risques de fatwa, de peines de mort et autres châtiments prévus par la charia selon les pays, ils et elles sont désormais des milliers à exprimer librement sur le Web leur rejet de tout pouvoir suprême et de toute idéologie religieuse. »

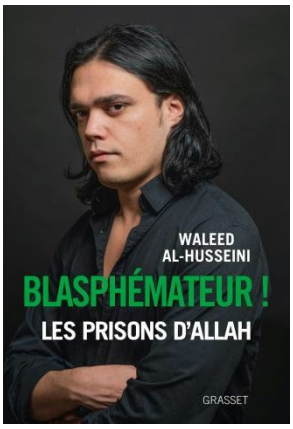

Que de plus en plus de personnes, dans les pays musulmans, se mettent à réfléchir par elles-mêmes (et donc rejoignent la dynamique des Lumières) et jettent leur religion aux orties, voici une vérité totalement occultée en Occident. Elle est pourtant de la plus grande portée politique. Certes, ce rejet est encore très minoritaire et souvent clandestin, et pour cause : manifester son athéisme, ou même simplement se poser des questions sur la religion, c'est s'exposer à la torture et à la mort. Et il n'y pas d'âge pour cela. Mohamed Qataa, un syrien de 15 ans, a ainsi, voici trois ans, été assassiné pour *« blasphème »*. Il avait osé dire publiquement : *« Même si le prophète Mahomet descend du paradis, je ne deviendrai pas croyant »*. Des tortionnaires d'Al Nostra l'ont sauvagement fouetté puis lui ont éclaté la tête de deux balles, sur la place publique.

Il y a actuellement, dans les pays musulmans, deux courants qui s'opposent. D'un côté se développe, très librement, souvent avec la complicité des pouvoirs en place, un courant de radicalisation et, à l'opposé, maintenu dans la clandestinité par la terreur islamiste, un courant de Lumières, de laïcisation. En Occident, il y a des kollabos pour soutenir les premiers, faisons qu'il y ait des humains libres pour soutenir les seconds.

SOUTIEN A LA PALESTINE

Ou du moins, soutien à un Palestinien particulièrement courageux.

Walleed Al-Husseini est un jeune palestinien. On sait combien sont nombreux ceux qui soutiennent en France la lutte des Palestiniens. Un soutien indéfectible, mordicus, quoi qu'il arrive, pour tous les Palestiniens, y compris ceux d'extrême droite mais pas… pour Walleed (et les personnes qui pensent comme lui).

Il est vrai que ce jeune homme a un grand tort : il a voulu, par lui-même, par des lectures, des réflexions, des échanges, se faire une opinion sur sa religion, et il l'a exprimé très tranquillement. Conséquence immédiate : arrestation et tortures. Il n'avait que 21 ans. *« Je pensais vivre dans un Etat laïque, où j'avais la liberté de m'exprimer »* écrit-il *« Il n'en est rien, c'est une dictature : la justice n'existe pas, pas plus que la liberté d'expression ou de pensée. Il est impossible d'être athée dans les pays arabes, on nous prend pour des gens malades, stupides et immoraux »*.

Actuellement exilé, vivant sous la menace permanente d'un assassinat, Walleed Al-Husseini qui a publié un ouvrage au titre éloquent (*« Blasphémateur, les prison d'Allah »*) anime maintenant un blog où il critique les religions et défend l'athéisme, la laïcité et donc la liberté de penser et de critiquer. On y trouve des informations qu'on chercherait en vain dans les médias français et des témoignages très intéressants d'anciens musulmans. Par exemple le *« Témoignage d'un ex-musulman Malien »* ou le *« Témoignage libre d'une jeune ex-musulmane française »* qui montre comment, en France, les musulmans « de base » subissent la pression quotidienne des religieux et sont poussés progressivement à se radicaliser). La citation qui ouvre cet article (*« Le spectre de l'athéisme hante l'islam sur les réseaux sociaux »*) est tirée de son site et la suite peut se lire sur son blog, *« La voie de la raison »*.

LES BOBOS DE LA CENSURE

Kamel Daoud est un écrivain et journaliste algérien. Dans un article publié dans Le Monde, il rappelait qu'à Cologne la nouvelle année avait mal commencé, puisque le soir de la Saint-Sylvestre plusieurs centaines d'agressions sexuelles s'étaient déroulées en pleine rue. Bien sûr, l'extrême-droite s'était empressée de tirer profit de cet événement ; la gauche et les féministes restant dans un silence coupable.

Dans son article, Kamel Daoud critiquait la religion et l'image de la femme que le Coran véhicule : *« Le rapport à la femme,* écrit-il*, est le nœud gordien, le second dans le monde d'Allah. La femme est niée, refusée, tuée, voilée, enfermée ou possédée. Cela dénote un rapport trouble à l'imaginaire, au désir de vivre, à la création et à la liberté. La femme est le reflet de la vie que l'on ne veut pas admettre. Elle est l'incarnation du désir nécessaire et est donc coupable d'un crime affreux : la vie. C'est une conviction partagée qui devient très visible chez l'islamiste par exemple. L'islamiste n'aime pas la vie. Pour lui, il s'agit d'une perte de temps avant l'éternité, d'une tentation, d'une fécondation inutile, d'un éloignement de Dieu et du ciel et d'un retard sur le rendez-vous de l'éternité. La vie est le produit d'une désobéissance et cette désobéissance est le produit d'une femme ».* Kamel Daoud a du « vécu » : élevé dans une société musulmane, il la vit au quotidien.

Mais, si Kamel Daoud espérait pouvoir s'exprimer plus librement en France qu'en Algérie, il se trompait lourdement. Un collectif « d'universitaires », d'anthropologues, de philosophes et de psychologues et autres bobos (qui, eux vivent dans un univers feutré et (en) profitent – pour la massacrer – de la liberté que leur accorde la laïcité) s'est constitué pour contester vertement son article qui, selon ce collectif, jouerait le jeu de l'extrême-droite. Pour ces plumitifs, dire la vérité ne serait pas bon, surtout pour le « petit peuple ».

Après avoir reçu des menaces de mort de la part d'un imam salafiste en 2014, Kamel Daoud est maintenant censuré par des bobos. On a certes tout à fait le droit d'être en désaccord avec son analyse, mais le véritable lynchage moral (ajouté au lynchage physique qui plane toujours sur sa tête) auquel nos joyeux postmodernes se sont livrés constitue une honte pour la pensée libre. Les gagnants du « combat » mené par ce collectif de plumitifs, ce sont les islamistes radicaux, puisque suite à ce déferlement d'injures, Kamel Daoud a décidé d'arrêter le journalisme. Nous espérons bien qu'il reviendra sur cette décision.

CENSURE EDITORIALE

Hamed Abdel-Samad est un auteur allemand d'origine Egyptienne. Fils d'un imam, Hamed Abdel-Samad a fait partie des frères musulmans. Il a écrit un ouvrage qui a connu une importante diffusion aux USA et constitue un véritable best-seller en Allemagne (depuis 2014) mais… pas en France, et pour cause : il n'est toujours pas publié. Nous n'avons donc pas pu lire *« Le fascisme islamique »* mais nous aimerions bien nous faire notre opinion. Oui mais voilà, les éditeurs contactés trouvent que « ça ferait le jeu de l'extrême-droite » (encore !). L'un d'eux écrit sans complexes : *« Dans le contexte actuel, le livre de Hamed Abdel-Samad risque plus d'être récupéré que d'apporter matière à réflexion ».*

Les mêmes éditeurs ne se gênent pourtant pas pour publier des bouquins carrément d'extrême-droite (les « ouvrages » de la famille Le Pen, ceux de Zemmour,…). C'est à croire que ceux-là *« apportent matière à réflexion »* ! La presse nous apprend de plus qu'un grand éditeur français s'apprête à republier d'ici quelques mois *« Mein Kampf »* d'un certain Adolph Hitler. Même avec un appareil de notes critiques, cette publication est attendue avec impatience par tous les nazillons qui s'en pourlèchent d'avance les babines. Vu le niveau de stupidité de la nomenklatura universitaire française, attendons-nous à ce qu'elle nous explique gravement que *« Mein Kampf »* n'a rien à voir, mais vraiment rien, avec le nazisme.

C'est à croire qu'on ne fait le jeu de l'extrême-droite que si on a abandonné la religion musulmane. Curieux, tout de même, non ?

Pendant que les éditeurs français refusent de publier son livre, une fatwa bien moyenâgeuse pèse sur la tête d'Hamed Abdel-Samad pour « hérésie » Il est menacé de mort par ses anciens amis djiadhistes.

ASSASSINE PAR UN IMAM

L'écrivain jordanien Nahed Hattara a été assassiné ce dimanche 25 septembre 2016 à Amman. Athée revendiqué, emprisonné par le roi Hussein pour ses critiques contre la monarchie, il avait reproduit le 12 août une caricature ridiculisant les *« daechites »*. Dès le lendemain, il avait été arrêté et incarcéré pendant deux semaines. Libéré sous caution, il était poursuivi pour *« incitation à la discorde confessionnelle »* et *« insulte »* à l'islam.

Ce meurtre commis par un iman (Le monde écrit *« ancien imam »*, pourtant, « iman un jour, iman toujours »), a été condamné par de nombreux intellectuels… en Jordanie, car, pour ce qui est de la France, on attend toujours les réactions. A moins que nos joyeux signataires anti-Daoud trouvent ça normal ?

UN POETE DE 17 ANS

Omar Mohamed Batawil, une jeune poète yéménite de 17 ans écrivait : *« Vous m'accusez d'être athée. Moi, je vois Allah dans les fleurs et vous dans les cimetières et les tombes. Telle est la différence entre vous et moi ».* De tels propos sont insupportables pour les islamistes. Pour eux, non seulement il faut être musulman, mais il faut l'être de la façon dont ils veulent. Sinon, c'est la mort. Omar Mohamed Batawil a été enlevé par des islamistes puis assassiné de deux balles dans la tête, à Aden, en avril 2016. Son combat pour un peu de tolérance lui a coûté la vie.

Ainsi sont traités les Lumières qui s'allument dans les pays musulmans. Ne les laissons pas se faire éteindre.

///

PARCOURS D'UN FRERE

La série d'attentats islamistes qui frappe le monde entier (et pas que les pays occidentaux) depuis quelques années, a suscité dans la population des sentiments d'abord de stupéfaction et d'incompréhension puis d'angoisse et maintenant de rejet. Un rejet qui s'étend à toute une population (« les arabes », pour faire simple, désignés par les « musulmans »). Il y a plusieurs raisons à cette extension (dont les islamistes font un de leurs principaux objectifs stratégiques) ; l'une d'entre elles est le refus constant de la gauche, de l'extrême gauche et de la majorité des libertaires de nommer les acteurs des attentats pour ce qu'ils sont : les soldats d'un mouvement militaro-religieux qui cherche à imposer son idéologie rétrograde*[1].

La boucherie de Nice illustre parfaitement ce silence honteux. A gauche et à l'extrême gauche, les communiqués faussement explicatifs, toujours emberlificotés, se sont succédé, en restant dans le déni*[2]. Quand aux organisations libertaires, elles ont été longuement aux abonnés absents (15 jours après, pas une ligne sur leurs différents sites) à l'exception de la CNT-AIT qui publiait, sous le titre *« Le sommeil de la raison engendre des monstres »* – rappel d'une célèbre eau-forte de Goya – le communiqué suivant :

« Ce 14 juillet, malgré l'état d'urgence, un poids-lourd de 19 tonnes a pu circuler librement dans Nice et a pu ainsi, délibérément, écraser des centaines de personnes et en tuer 84, dont des enfants.

Cet événement dramatique, dont les répercussions n'ont pas fini de s'étendre, démontre une fois de plus le rôle destructeur des religions dans la société.

La classe politique, niant cette évidence, s'entête à ne pas s'en prendre aux causes et à développer un discours sécuritaire dont on voit chaque jour qu'il ne sert qu'à persécuter les opposants à ce gouvernement (en particulier, les opposants à la loi MEDEF-El Khomri ou les Zadistes).

La CNT-AIT répète que les causes de cette barbarie sont à rechercher dans l'absence d'éducation rationnelle et dans une débauche de propagande identitaire, communautaire et religieuse. »

Divers commentateurs ont cherché à réfuter les propos de ce communiqué en mettant en avant des causes économiques ou socio-économiques, le rôle du colonialisme, de l'impérialisme… Il est évident que les événements historiques ont le plus souvent une multitude de causes, sans que cela explique d'ailleurs pourquoi des événements similaires peuvent, en fonction de la période historique, déboucher sur des progrès sociaux ou des reculs vers la barbarie. Et l'objectif de notre communiqué n'était pas de faire la liste exhaustive des causes, mais d'en souligner une, majeure, systématiquement passée sous silence. C'est sur ce point que je voudrais insister en commentant un livre, écrit par un témoin direct d'un de ses « soldats de dieu » dont il raconte la vie au jour le jour, livre qui « curieusement » a été largement passé, lui aussi, sous silence par les médias, malgré son indéniable valeur documentaire.

Abdelghani Merah est le frère de Mohamed Merah, responsable de la mort de 7 personnes à Montauban et à Toulouse (dont 3 très jeunes enfants). Dans *« Mon frère, ce terroriste »*, il nous raconte l'itinéraire de ce frère et celui des membres de sa famille (lui seul et une sœur ne tomberont pas dans l'islamisme radical). Abdelghani est l'aîné d'une famille pauvre. Son père, un homme violent, qui améliore les fins de mois difficiles (il est ouvrier) en faisant des petits trafics entre la France et l'Algérie, se désintéresse totalement de l'éducation de ses enfants et fait régner la terreur dans la maison. Sa mère est une femme faible et sans volonté. L'auteur décrit ainsi ses parents : *« Un père trafiquant de drogue, violent, égoïste et démissionnaire, une mère lâche, dépassée, manipulatrice et sans personnalité, voilà une esquisse de ceux qui étaient en charge de notre éducation »*. Avec de tels parents, les cinq enfants Merah vont vite tomber dans la délinquance et la violence.

Le cours de la vie des membres de la famille va s'infléchir radicalement à partir du jour où le père, jusqu'alors simple croyant inculte et ignorant, va, lors d'un voyage en Algérie, entrer en contact avec des intégristes islamistes.

A ce point du récit, nous devons préciser qui sont ces « intégristes islamistes ». Un peu d'histoire est nécessaire. En 632, Mahomet meurt. Il lègue à ses disciples une série de propos supposés divins (qui seront réunis sous le nom de Coran par le troisième calife), et une mission : répandre et imposer sur toute la terre la religion musulmane. La guerre (djihad) étant un moyen privilégié. A partir du VIIIe siècle, cette politique de conquête va marquer le pas ; les troupes musulmanes sont tenues en échec ; l'état musulman se divise. Dès cette époque, des religieux vont expliquer ces échecs : ils seraient la preuve que ces régimes musulmans ne sont plus conformes au dessein divin. Leurs innovations les ont mis en dehors de la voie définie par le Coran. La solution est de revenir à l'islam des premiers califes pour obtenir l'appui militaire divin (le Coran dit que des anges envoyés par dieu ont appuyé les troupes de Mahomet dans des batailles). Au cours des siècles suivants, de nombreux théologiens reprendront cette idée (c'est la

clef de voûte de la doctrine salafiste), et l'interpréteront à leur manière, d'où l'apparition de nombreuses tendances. Ainsi, au treizième siècle Ibn Tamiyya fit du Jihad défensif une obligation personnelle, aussi impérative que les cinq piliers traditionnels de l'islam (selon les islamistes, l'islam, religion de paix est en permanence combattu par des forces hostiles et le devoir de tout musulman est de s'engager dans cette guerre. La paix ne pouvant uniquement advenir qu'avec le triomphe final de l'islam). Ce djihad devant être dirigé non seulement contre les ennemis extérieurs de l'islam, mais également contre les ennemis intérieurs. Au XXe siècle, un instituteur égyptien, Sayyid Qutb à l'origine romancier, poète, pédagogue et pamphlétaire, va donner une nouvelle impulsion aux idées d'Ibn Tarniyya. Parce qu'il le critiquait, le gouvernement égyptien l'éloigne en lui trouvant une mission aux États-Unis en 1948, sous prétexte d'y étudier le système éducatif. Lors de ce voyage, il constate le matérialisme et le total manque de spiritualité de la société américaine ; il ne cessera dès lors de dénoncer la décadence des sociétés capitalistes et socialistes. C'est probablement au contact de sectes protestantes rencontrées lors de son séjour aux États-Unis qu'il devient intégriste. A son retour en Égypte, il n'aura de cesse de dénoncer le gouvernement en place (Nasser), et d'affirmer la nécessité de construire un état islamique fidèle en tous points au Coran. Pour lui, toute société qui n'est pas musulmane, toute société où l'on adore un autre objet que dieu et lui seul, est jahilite (c'est-à-dire appartient aux ténèbres d'avant l'islam), en fait c'est le cas de *« l'ensemble des sociétés qui existent aujourd'hui sur terre »* y compris *« les sociétés qui s'autoproclament musulmanes car elles ne s'adonnent pas à l'adoration de dieu seul – bien qu'elles n'aient foi qu'en lui – mais confèrent les caractéristiques qui sont par excellence celles de la divinité à d'autres que dieu. Elles croient en une souveraineté autre que la sienne. Elles en dérivent leur organisation ; leurs lois, leurs valeurs, leurs jugements, leurs habitudes, leurs traditions… et quasiment tous les principes de leur existence »*[*3]. Tout musulman a le devoir impératif de combattre, y compris par la violence, pour hâter la victoire de l'islam. On trouve dans les œuvres de Qutb des phrases comme : *« Instaurer le règne de dieu, supprimer celui des hommes, enlever le pouvoir à ceux de ses adorateurs qui l'ont usurpé pour le rendre à dieu seul, donner l'autorité à la loi divine seule et supprimer les lois créées par l'homme ...tout cela ne se fait pas avec des prêches et des discours »*, ou : *« Le livre n'est plus opératoire, c'est au sabre de prendre le relais. Le pouvoir est jâhiliya, il faut le combattre comme on combattait les païens »*. Le meurtre des infidèles est légitimé, car *« à tout moment et en tout lieu, tout musulman est tenu de combattre et de tuer tous les ennemis de l'islam, mais* – précise-il aimablement – *sans esprit d'hostilité »*. Tout musulman mort en combattant devient un martyr et accède au paradis. De telles prises de position amèneront Nasser à le faire emprisonner, puis finalement exécuter en 1966.

Les disciples de Qutb, développeront ces théories en proclamant taf-kir (excommuniés) tous les régimes, musulmans ou pas, en s'appropriant les discours sur la fin des temps des sectes millénaristes protestantes, et en interprétant l'actualité comme un signe de la proximité de l'apocalypse. Ce sont des membres de ces groupes qui vont prendre un ascendant très fort sur pratiquement tous les membres de la famille Merah.

Posons-nous maintenant une question fondamentale : pourquoi Abdelghani et une de ses sœurs ne sont pas tombés sous leur emprise ?

L'auteur nous donne la réponse : s'il est resté imperméable à toutes les tentatives pour le transformer en djihadiste, c'est, nous explique-t-il parce qu'à l'école et au collège, des maîtres se sont intéressé à lui, lui ont donné le sentiment d'exister et lui ont appris à réfléchir, à raisonner, et parce que sa compagne, aussi lucide que lui, lui a toujours fait confiance.

La lecture de ce témoignage nous confirme donc que l'usage de la raison constitue le principal rempart à opposer aux menées fanatiques et obscurantistes des religieux terroristes.

En ce début de vingt et unième siècle, la phrase que Goya avait au dix-huitième siècle placée en frontispice de sa série de gravures dénonçant les malheurs de son temps, *« Le sommeil de la raison engendre des monstres »*, reste plus que jamais d'actualité.

///

-1._ Comme nous l'écrivions immédiatement après l'attentat contre Charlie-Hebdo et la supérette kascher de la Porte de Vincennes (Anarchosyndicalisme ! numéro 143) : *« Il est monstrueux de faire de tout musulman pacifique un terroriste (ou un terroriste en puissance). Il est stupide de penser qu'il existe une frontière étanche entre les uns et les autres. Comme toujours dans la sphère politique, religieuse… c'est d'un continuum qu'il s'agit. Un continuum qui va de la personne qui se déclare musulmane, mais n'est pas du tout pratiquante, jusqu'au djihadiste le plus meurtrier. Entre les deux extrêmes du continuum, il existe toutes les nuances possibles et imaginables ; les uns puisant leur force chez les autres »*. Le refus de reconnaître ce continuum empêche de le rompre. -2._ Un bel exemple est fourni par le *« Communiqué commun des obédiences maçonniques »* qui s'ouvre par *« Un bolide, alors que la France célèbre sa Fête Nationale, au bord de la Méditerranée, sous un ciel étoilé, le sang versé, les corps éparpillés, écrasés, mutilés, déchiquetés, fauchant toute vie, à la fois aveugle et déterminé à faire carnage…. »* et le reste suit, toujours plein de lyrisme. Bien qu'il affirme *« Toutes les questions doivent être vues, de face et sans crainte »* on cherche en vain, dans ce communiqué, les mots « État Islamique », « Daesch », « Islam » ou même simplement « religion ». Ce communiqué fait comme si le *« bolide »* n'avait pas eu de chauffeur ! -3._ Cette citation et les suivantes sont extraites des ouvrages de Sayyid Qutb : *« A l'ombre du coran »* et *« Signes de pistes »*, traduites dans le livre de Michel Tcherstchenko : *« L'ère des ténèbres »* Éditions Le bord de l'eau.

Référence bibliographique :

Abdelghani Merah (avec Mohamed Sifaoui), Mon frère, ce terroriste, Calman-Lévy, 2012.

Midi-Pyrenees : 4 ouvriers du bâtiments suicidés en quelques mois par leurs conditions de travail

Mardi 20 septembre, Jean-Paul, ouvrier du bâtiment employé par Eiffage, s'est donné la mort. C'était 5 jours après le suicide de Daniel employé par Coefly, 2 mois après celui de Jean-Marc employé par Socotrap, un an après celui d'un autre de ses collègues de Eiffage.

Le bâtiment c'est pas des boulots marrants. C'est un fait : on bouffe de la poussière toute la journée, on respire des particules en suspension, on se casse le dos et les articulations en exécutant nos tâches et en transportant les matériaux et les outils. Quant on rentre chez nous le soir, on est dégueulasse et vidé.

Mais pire, et c'est cela qui pousse au suicide, nos travaux sont déconsidérés, critiqués, jugés par des mains blanches encravatées ou des bleus-bites à peine sevrés et qui n'entendent rien à la façon dont le travail, en pratique, se fait. Ceux-là, qui nous traitent de « gueulards » à la moindre protestation, nous pressent et nous montent les uns contre les autres pour asseoir leur autorité. Ils veillent à nous imposer des réglementations drastiques inexécutables, des temps d'exécution irréalisables, ils tentent continuellement de nous placer dans des injonctions paradoxales : faire toujours mieux en toujours moins de temps.

La carotte : une hypothétique prime ou un modeste avancement qui pourraient nous permettre de boucler les fins de mois. Le bâton : être restreint à réaliser les chantiers les plus difficiles ou les tâches les plus pénibles, et le licenciement si ça ne suffit pas.

Ceux qui nous harcèlent ainsi sont conscients de ce qu'ils font : ils apprennent ça dans des séminaires, ils s'échangent leurs « expériences » du comment nous essorer encore plus.

Nous aussi, travailleurs du bâtiment, nous pouvons et nous devons échanger nos ressentis et nos expériences, nous devons leur imposer des états généraux des conditions de travail du secteurs du bâtiment. Nous n'avons rien à attendre d'eux ou des syndicats. A la pause de 10 h, sur internet, à midi, en début ou fin de journées, discutons entre collègues de ce que nous désirons.

Nous pouvons nous rencontrer sur le facebook nipirlnigazelle. ///

LES FAMILLES DE REFUGIES SYRIENS GAGNENT EN APPEL CONTRE HABITAT- TOULOUSE

Depuis un an, nous donnons des nouvelles des Réfugiés Syriens à Toulouse. Nos lecteurs savent qu'un peu moins de 200 d'entre eux ont été déménagés le 25 mai 2016 de la barre HLM dans laquelle ils s'abritaient depuis un peu plus d'un an, opération menée par la Préfecture avec l'aide d'associations dites caritatives. Or, ce déménagement était sans fondement juridique.

En première instance le tribunal avait ordonné l'expulsion des familles et les avait condamnés à payer des sommes faramineuses (au titre de la location de ce que Habitat déclarait être des logements « insalubres » !). La CNT-AIT avait alors conseillé aux familles de faire appel de cette décision. Celles qui nous ont fait confiance ont suivi ce conseil et ont gagné sur le principe (et en pratique, elles n'auront pas de loyers à payer). En effet, le 5 Juillet 2016, grâce a un remarquable travail juridique de la défense, la Cour d'Appel a infirmé le jugement de première instance *« en toutes ses dispositions »*. Elle condamne de plus Habitat « aux dépends des deux instances » démontrant ainsi ce que nous avions raison d'affirmer contre vents et marées (et contre les institutions et autres associations collaboratrices) : les circonstances humanitaires exigeaient que ces femmes, enfants, vieillards puissent rester sur place.

Mais, comme dans le cas du barrage de Sivens, comme dans celui de Molex, ce jugement arrive bien tard, trop tard pour les Syriens déménagés, le bailleurs social ayant pris la « précaution » de « neutraliser » totalement le bâtiment pour qu'aucun retour n'y soit possible. Les Syriens ont été dispersés en CADA, en hôtels, et, parfois se sont retrouvés à la rue. Bref, la où nous avions une bonne solution pour quelques 200 personnes, nous avons maintenant quelques 200 personnes, dispersées, sans véritables solutions.

De plus, nous avons constaté que des groupes « culturalistes » (pour ne pas dire, pour certains religieux) se sont greffés sur cette lutte. Dans ce contexte, la CNT-AIT a décidé de lancer une « Initiative Laïque de Soutien et d'Aide aux Réfugiés Syriens » dont vous pouvez suivre l'actualité sur son facebook.

Comme dans notre société tout passe si vite, comme l'histoire s'oublie et se réécrit sans scrupule, ce qui facilite un éternel recommencement des mêmes errements, nous avons réunis en une petite plaquette l'ensemble des textes que nous avons édités au fur et à mesure sous le titre : « Toulouse : la triste histoire des réfugiés syriens du HLM de la place des Faons », en ajoutant quelque autre texte, comme des « Réflexions des bénévoles en direction des autres bénévoles ». ///

A LA MEMOIRE DE REGIS

Notre ami, Régis Benâtre est décédé le 25 juin 2016. Bouquiniste sur les marchés du Lot et de la région, passionné par l'histoire du mouvement anarchiste, il a contribué à faire connaître nos idées pendant de nombreuses années.
Son stand sur le marché de Figeac était le lieu de discussions animées auxquelles participaient de nombreux copains.
Nous regretterons sa gentillesse, son humour, sa vive intelligence et son érudition.
Toutes nos pensées vont à sa compagne Denise.
Les copains CNT-AIT du Lot et la rédaction d'Anarchosyndicalisme !

suite de la p 20

comme nous. Il souligne l'importance des enjeux pédagogiques, et pose cette question *« Comment faire entendre raison à celui qui n'a pas choisi la raison ? »*. Mais précisément puisque l'affrontement entre raison et déraison trouve son dépassement pour les postmodernes dans celui du choix entre plusieurs raisons qui seraient toutes valides, ne faudrait-il pas plutôt reformuler la question autrement et demander « Comment faire entendre Raison à celui qui a choisi une autre raison ? ».

Cette problématique n'est pas nouvelle, même si on aurait pu espérer sa disparition. Ainsi, on ne peut pas expliquer l'adhésion massive aux totalitarismes occidentaux du XXe siècle si on ne comprend pas qu'à l'époque il y avait aussi différentes raisons d'avoir raison différemment. Puisque déjà la Raison était confondue avec des mobiles déraisonnables —déséquilibrés dirait-on maintenant. Il y avait donc « une raison » d'être nazi à Berlin, comme il y avait « une raison » d'être stalinien à Moscou, et du coup il s'en détachait une normalité relative à un espace-temps donné. Les procès de Moscou en 1936 se déroulèrent au mépris des droits les plus fondamentaux, les prévenus furent torturés et n'eurent droit à aucun avocat, les procès expéditifs se déroulaient dans une ambiance de terreur. Pourtant même la Ligue des droits de l'homme de l'époque n'avait rien trouvé à y redire. Ces intellectuels de gauche qui, en dehors de toute Raison, avaient choisi les raisons d'être staliniens pensèrent donc en toute relative bonne foi, qu'il était normal dans ces conditions d'assassiner des hommes dont la culpabilité avait été fabriquée de toutes pièces[*5].

Cet été comme hier, tous les sophistes se sont bousculés à l'entrée de cette porte de nouveau grande ouverte, celle d'un paradigme rationnel éclaté au profit d'une multiplicité de cadres explicatifs, et tous les opportunistes se sont frotté les mains. Il n'existe sur le fond aucune différence entre les petits baigneurs du NPA qui sont allés cet été se tremper les pieds à Port-Leucate pour soutenir le burkini, appuyés par ceux qui comme l'ex-premier flic de France, Pierre Joxe, ont loué à cette occasion les frous-frous de nos grands-mères[*6], et le cardinal archevêque de Paris, le sieur Vingt-Trois, qui dans son homélie du 27 juillet en hommage au curé assassiné à Saint-Etienne du Rouvray dénonce *« le silence des élites devant les déviances des mœurs et légalisation de ces déviances »*[*7]. Tous ne participent au final qu'à promouvoir une autre normalité relative à un retour vers un passé dont la seule justification idéologique est, finalement, d'avoir été celui de nos grands-mères. Il n'y a pas pourtant à remonter trop loin dans ce passé pour comprendre ce qu'on peut perdre très vite avec ce genre de discours. La fameuse grand-mère de Pierre Joxe était, aux termes même du Code civil, mise sur le même plan qu'une débile mentale et reléguée, selon l'expression de l'époque, à la situation « d'éternelle mineure »[*8]. Sans revenir aussi loin, faut-il rappeler que la non-mixité dans les écoles, l'interdiction de la contraception, l'homosexualité considérée comme un délit et l'avortement comme un crime, c'était la règle jusque dans les années 70, car homosexualité, avortement, relations sexuelles hors mariage… étaient considérés comme des « mœurs déviantes ». Et c'est justement en Mai 68, si honni par les réactionnaires de tous bords et de toutes les sectes, qu'une petite brise libertaire obligea le pouvoir à en finir avec un certain nombre de ces saloperies et à en minimiser d'autres.

Alors aimer sa grand-mère, certainement, mais faire de l'historisme à partir de ce sentimentalisme pour systématiquement trahir la Raison et la Liberté, ça suffit ! ///

_1.- Zemmour fait siens les mots qu'il prête à Gorbatchev : *« Un bon tsar est celui qui tue »* (« Le Suicide français », Albin Michel, 2014, p 332). _2.- Une des promesses de Mitterrand, et une de ses plus belles trahisons, préméditée. La « gestion » du conflit de 1984 par le pouvoir socialiste en porte témoignage. En particulier son refus d'organiser une manifestation nationale laïque alors que les chiffres des différentes manifestations en province permettent de penser qu'elle aurait écrasé numériquement la manifestation cléricale. Elevé chez les curés, Mitterrand était resté à leur service. _3.- Ainsi, en ce qui concerne l'année 1984, Zemmour se livre à tout un long développement sur la manifestation en défense de la radio « libre » NRJ (300 000 personnes) mais n'accorde pas un seul mot à celle du 30 juin de la même année qui, en réunissant 1 million de manifestants, fut le prétexte utilisé par Mitterrand pour enterrer définitivement le projet d'une éducation laïque et unifiée. _4.- http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/l-allemagne-cree-des-minijobs-a-80-centimes-de-l-heure-pour-les-refugies_1823663.html _5.- *« La hantise que nous avons tous de l'erreur judiciaire n'existe que si l'accusé nie son crime, s'il crie jusqu'au bout son innocence [...] Si le capitaine Dreyfus avait fait des aveux, il n'y aurait pas eu d'Affaire Dreyfus [...]. Il est contraire à toutes les données de l'histoire de la justice criminelle de supposer que, par des tortures ou des menaces de tortures, on fasse avouer des innocents dans la proportion de seize sur seize »*. Ces lignes incroyables, qui veulent ignorer la puissance de la torture, ne sont pas extraites de « L'Humanité » de l'époque mais bien du rapport publié en novembre 1936 par la Ligue des Droits de l'Homme (présidée par Victor Basch) sur le premier procès de Moscou : il concluait sans honte à la culpabilité des accusés ! http://reellerealite.perso.sfr.fr/Basch.htm _6.- *« Pour rendre un hommage affectueux et respectueux à nos grands mères qui – il y a un siècle – inaugurèrent les « bains de mer » au Touquet-Paris-Plage comme à Nice, avec des «costumes de bain » qui furent longtemps d'assez longues robes »*, https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/260816/baignade-sur-veillee-par-pierre-joxe _7.- http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/07/28/indignation-a-propos-d-une-phrase-du-cardinal-vingt-trois-sur-les-deviances-des-m-urs_4975928_3224.html Comme toujours, l'église voit la paille dans l'œil du laïque mais pas la poutre dans le sien. Le dit Vingt-Trois, le Barbarin et autres élites vaticanesques feraient mieux de s'occuper des prêtres pédophiles que des mœurs de la société civile. _8.- L'article 1124 du Code civil (Code Napoléon) ne fait pas dans la finesse : *« Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux »*. Les femmes ne pouvaient pas signer un contrat ni gérer leurs biens, elles n'avaient aucun droit politique, l'accès des lycées et universités leur était interdit. Elles ne pouvaient travailler sans l'autorisation de leur mari et, si elles travaillaient elles ne pouvaient elles-mêmes toucher leur salaire. Le mari pouvait lire leur correspondance avant elle, la détruire si cela lui semblait bon ; de même il pouvait contrôler tout ce que sa femme écrivait. La sexualité était cadenassée. Si elles se baignaient, elles étaient obligées de le faire habillées. Tout cela va ensemble (référence : http://8mars.info/le-code-napoleon).

RAISON DE LA LIBERTE OU RAISONS DE LA SOUMISSION : IL FAUT CHOISIR

Pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore, résumons ici la pensée de M. Eric Zemmour, chantre adulé par toute la droite, laquelle reprend ses « arguments » à longueur de chroniques. Pour lui, le « Mal » c'est Mai-68. Derrière ce credo, il y a cette idée ancienne que l'Homme n'est pas fait pour la Liberté et que celle- ci serait néfaste à la vie en société. De là découle le thème de l'homme fort, sanglant au besoin*1, qui saurait imposer à tous une salutaire discipline. C'est le fil conducteur de son best-seller (*« Le suicide français »*), encore décliné tout récemment dans un article du Figaro de ce 24 Septembre, où nous pouvons lire sous la plume de Bérenice Levet *« Pour comprendre la situation actuelle il faut remonter à la décennie des années 1970. C'est alors que l'on a commencé de renoncer à transmettre l'héritage des siècles. Avec pour alibi la Liberté de l'enfant… »*. **Ces sentences contre la Liberté appartiennent à une longue suite d'attaques colportées tout au long de l'histoire par des personnages qui ne prirent jamais la peine de démontrer la pertinence de leurs propos.**

Ainsi absolument personne n'a encore démontré que *« l'Homme est un loup pour l'Homme »*. Un peu à la façon de Solon cherchant la meilleure Constitution pour Athènes, le bon sens aurait tendance à dire que ça dépend de quel homme et dans quelle situation. Il y a fort à parier que même Ivan le Terrible, *« un tsar qui tue »* comme les apprécie Zemmour, n'aurait pas sombré dans la paranoïa criminelle qui a caractérisé son règne, s'il avait été plongé dans un autre contexte que celui qui fut le sien ; par exemple s'il avait grandi dans un entourage paisible et éloigné de toute superstition. Sur ce point, il est intéressant de noter ce que nous dit aujourd'hui la biologie, et ce n'est pas que *« L'Homme serait un loup pour l'Homme »*, c'est au contraire que l'Homme est le produit d'une interaction permanente entre sa substance et son environnement.

Ce que nous voyons de l'environnement de ceux qui sont touchés par le retour du fait religieux, et de ses corollaires le fanatisme et l'intolérance, est qu'ils sont plutôt jeunes, pour la plupart nés en tout cas après la fin des années 80 et qu'à l'instar des vieux réactionnaires, mais avec des raisons et des modalités différentes, ils ont eux aussi pour projet la soumission des individus et pour ennemi la Liberté.

En tout cas, ce qui est clair, c'est que d'un point de vue chronologique et idéologique ils n'ont rien à voir avec Mai 68. Ceux qui composent la génération-djihad sont au contraire les enfants d'une autre génération, celle de la révolution conservatrice qui, en France a commencé à se concrétiser en 1984. Cette année-là fut une année capitale. C'est l'année de l'échec du projet d'une école publique laïque et unifiée*2 et la victoire d'une école dite « libre » qui a permis de diffuser, dans l'enseignement, toutes les formes d'obscurantismes. C'est pourquoi, dans *« Le suicide français »*, ce n'est pas du tout un hasard si cet événement est volontairement occulté par Zemmour. Il est vrai que le rappeler suffit à mettre à mal sa fumeuse démonstration*3. A sa suite, les autres éditorialistes réactionnaires en font autant, et ne dénoncent que les années 70 oubliant la suite des événements. Or, c'est bien la formidable mobilisation des réacs et des bigots en 1984 qui a permis l'éclatement de l'éducation. Les yeux sur leur nombril, ils pensaient ne favoriser que leur chapelle, l'enseignement catholique, mais derrière, dans cette brèche s'engouffreront les écoles d'autres communautarismes, d'autant plus facilement que ce virage de la vie politique française s'inscrivait dans un contexte plus large, celui de l'essor de la mondialisation ultralibérale et de l'émergence du multiculturalisme anglo-saxon. Cette synergie entre l'idéologique et l'économique est encore récemment démontrée par les patrons allemands qui nous prévoient 100 000 « jobs » de travailleurs immigrés à 0,80 centimes de l'heure*4.

Tout ceci nous explique en quoi le projet de la Raison, en tant que tentative d'explication du monde, est aujourd'hui en recul. Car au bout du compte le relativisme culturel, en tant que position acritique, admet plusieurs façons, y compris des façons métaphysiques les plus absurdes, d'expliquer le monde. En toute logique, s'il existe plusieurs façons de comprendre le monde, la conséquence est qu'il existe plusieurs raisons, plusieurs explications, plusieurs façons d'agir qui seraient toutes aussi valables les unes que les autres. Dans Le Monde de ce 21 août Philippe Meirieu fait

suite en p 19